

L'effroyable tragédie de Marcinelle

Huit Couilletois au fond du puits

Christiane Rosschaert a eu 7 ans le jour où son père n'est pas revenu

Aucune nouvelle non plus d'Alphonse SAMOY ni de son frère René qui jouait de l'accordéon tous les dimanches



M. Henri Rosschaert.

— Six mois qu'il avait été malade ! Et les médecins lui avaient dit : « Faut renoncer au charbonnage, sinon... ». Mais il y est retourné ! De la mutuelle il touchait 90 francs par jour. Allez donc nourrir quatre personnes avec ça ? Il ne parvenait même plus à nouer les deux bouts... Voici deux mois qu'il avait regagné le Bois du Cazier. Et maintenant...

C'est la belle-mère de Christiane Rosschaert qui parle, la voix entrecoupée de sanglots, surtout quand elle s'adresse à sa petite-fille. — Pensez donc ! Etait-ce ses 7 ans, le jour où son père n'est pas revenu. Pour autant qu'on puisse appeler ça une fête...

Non, ça n'a pas été la fête, à la rue de Nalines, ni pour le petit frère Michel qui a trois ans, ni pour la famille de Fortuné Delporte, au n. 144, qui, lui, a une fille de 3 ans et demi, ni pour tout le quartier de l'Amérique où, parmi les milliers sur son compte encore Raymond L'hoir qui a trois enfants et les deux frères Savoy.

Il ne va pas tarder à rentrer

Le plus âgé, Alphonse, habite au 180 de la rue de Nalines. Sa petite

Josiane (5 ans et demi) et sa femme l'attendent depuis cinq jours. La fillette, elle, croit son père parti en congé. On lui répète chaque fois qu'elle demande de ses nouvelles.

— Il ne va pas tarder à rentrer, dit la mère. Si elle l'assure, ce n'est



M. René Samoy.



M. René Samoy.

pas seulement pour reconforter Josiane. Elle même est convaincue que son mari rentrera tôt ou tard. — Il reviendra, nous dit-elle, il est bien trop malin pour ne pas s'en tirer. Pensez donc, 15 années de mine. Et puis, j'ai la foi !

Plus d'accordéoniste

Son beau-frère, René Samoy, a 31 ans. Rue de l'Amérique, au 150, il partageait son existence avec sa femme, sa gamine de 5 ans et son accordéon.

Dieu sait s'il aimait l'accordéon ! nous dit Mme Samoy. A l'approche des congés payés, il m'avait dit : « Je voudrais tant un nouvel accordéon. Mon premier est usé ».

J'étais justement tombée sur une occasion ! Il l'avait donc reçu son nouvel accordéon. Et il en était tout content.

Hier, — puisque c'était dimanche, — René Samoy, comme tous les dimanches, aurait été en jouer au bal de la Guinguette, à l'Hublinbu. Et sans aucun doute, aurait-il aussi joué de la batterie.

Mais dimanche, à la Guinguette, il n'y a eu ni bal, ni batterie, ni accordéoniste !

Un émouvant message de paix au milieu des murmures de la foule



M. et Mme Achille Herman, de Nalines, et leur fille Mireille (6 ans).

Tous les regards demeurent fixés sur le panache de fumée, tantôt blanche, tantôt grise qui continue de s'échapper de la mine embrasée. Projétée vers le ciel, elle monte droit avant de s'éffiloche dans l'atmosphère.

— C'est la paix que nous demandons en ce moment. Seigneur, dit le prêtre. La paix pour les victimes, la paix dans le cœur des familles, la paix dans un monde meilleur.

— O Seigneur, implore le prêtre, ayez pitié de nous. Que l'émotion de cette catastrophe nous pousse à pratiquer, mieux encore, la charité chrétienne. Consolons-nous, les uns les autres. Que cette messe nous aide à penser les paies, en ces heures tragiques.

Et la foule, émue jusqu'aux larmes, récite avec une émouvante ferveur, un dernier Pater.

Mme Herman de Nalines : Le facteur m'a appris la terrible nouvelle

— Il était dix heures du matin, raconte Mme Achille Herman de Nalines. Je me trouvais dans la cuisine en compagnie de ma petite Mireille, une gentille fillette de six ans. Comme chaque jour, à la même heure, le facteur entra :

— Vous connaissez la terrible nouvelle ?

— J'ai tout de suite compris. Depuis lors, Mme Herman n'a pas interrompu sa douloureuse attente. Elle est affaiblie sur un banc et, nuit et jour, regarde le panache de fumée qui s'échappe, là-bas, de la mine qui s'écroule.

— Achille était surveillant depuis un peu plus d'un an, raconte la jeune femme. Cette fonction l'obligeait à se déplacer fréquemment dans les galeries. Ignore donc à quel étage il se trouvait au moment de l'accident.

— Mon père est mort à l'âge de 31 ans. Comme M. Herman et mon grand-père a travaillé lui aussi dans la fosse. Que voulez-vous ! Ils ont cela dans le sang, malgré tous les dangers du métier.

— La courbe de la vie est longue, précise-t-elle, après un long silence !

— Plaise au Ciel que cet atroce calvaire se termine bientôt !

Ainsi, le service social a chargé de jeunes aides familiales à tenir le ménage à la place d'un mari malade. D'autres vont porter des secours pécuniaires où il en faut. D'autres encore font les courses ou vont à la recherche de l'aliment qu'il faudra à tel nourrisson ou du médicament destiné à tel malade.

Pour les mineurs habitant au Bois du Cazier, en Flandre, le Service Social s'est mis en rapport avec les Services Sociaux locaux.

BARRAGES DE VOITURES A 5 KM. DE MARCINELLE

Devant l'affluence toujours croissante, la gendarmerie interdit aux voitures l'accès de la commune de Marcinelle. A 5 kilomètres du centre de celle-ci, établis des barrages et arrêtent les autos. Les automobilistes parquent alors leur voiture là où ils le peuvent et c'est à pied qu'ils se rendent à Marcinelle. L'on voit ainsi de longues files contournant les trottoirs par les gendarmes, gagner les abords du charbonnage.

La fumée sort toujours du puits de retour d'air. Elle est légèrement plus noire et on la sent à quelques kilomètres déjà du charbonnage.

AUJOURD'HUI Les funérailles de six victimes à Marcinelle

Hier, vers 9 heures du matin, M. Harnegnies, au nom de l'Administration Communale de Marcinelle et des bourgmestres de la région carolingienne, a donné des précisions au sujet de l'ordonnance des funérailles qui auront lieu demain, à 10 heures, à Marcinelle.

Préalablement, la chapelle ardente, qui est actuellement dressée dans un local proche du charbonnage du Cazier, sera transférée dans le cimetière de la commune, dans la salle du Conseil communal de Marcinelle, située à proximité de l'église.

A partir de 8 heures du matin, les six cercueils seront exposés sur un catafalque en plein air, sur la place, entourés de mineurs en costume de travail et d'une haie de drapeaux.

Puis se rangeront successivement devant le catafalque, les familles des victimes, le Conseil communal de Marcinelle, les représentants du charbonnage du Cazier, le Corps des Mines, des mineurs, puis un détachement du 2^e Chasseurs à Pied.

Le service religieux, en plein air, sera célébré par Mgr Himmer, évêque de Tournai.

Un prie-Dieu sera réservé au cardinal Van Roey et un autre au Roi, ou à son défaut, à son représentant.

De nombreuses maisons particulières ont mis leurs drapeaux en berne, de même que les stations d'essence.

Un ménage très uni

Chaque jour, M^{me} Marcel Colinet attendait le retour de son mari à la gare de Walcourt

Et ensemble, ils retrouvaient leurs quatre enfants

— Décidément, Marcel est marqué par la malchance.

Ces propos, Mme Marcel Colinet me les a tenus, nous les a répétés plusieurs fois au cours de l'entretien qu'elle a bien voulu nous accorder.

Marcel Colinet, un des emmurés du Bois du Cazier, est âgé de 45 ans.

Il habite depuis 5 ans une jolie maison escalee en bordure de la route de Walcourt à Chastrès avec sa famille composée de sa femme et de ses quatre enfants ; Jacqueline, 10 ans ; Marianne, 7 ans et demi ; Marcel, 6 ans et Evelyne, 2 ans et demi.

Prisonnier de guerre

Comme beaucoup de Belges, Marcel Colinet, qui habitait Couvin à cette époque, participa à la campagne de 1940. Fait prisonnier, il passa cinq années de captivité au Stalag I.

La guerre terminée, il fut rapatrié mais longtemps après le certain de prisonniers couvinois qui



Mme Colinet et ses quatre enfants.

Un an plus tard, il était surpris par un éboulement et était transporté avec une fracture de la jambe à l'hôpital Sainte-Thérèse à Montigny où il retrouva sa femme qui venait d'arriver d'un juste pour donner naissance à la petite Evelyne.

Côte à côte à l'hôpital, les deux époux furent ramenés ensemble, quelques jours plus tard à leur domicile de Chastrès.

La maladie de la petite Evelyne

Rétabli, M. Colinet reprit son travail à la mine. Mais un nouveau malheur s'abattit sur la famille ; la petite Evelyne tomba gravement malade. Elle souffrait d'une encéphalite. L'enfant fut hospitalisée. Pratiquement condamnée, elle revint chez ses parents. Mais ce n'était que pour mourir.

Maintenant, je les laisse jouer. Je pense que c'est la meilleure méthode à employer.

— Jacqueline, pourtant, semble déjà comprendre le drame qui se joue actuellement. Elle a les larmes aux yeux.

— Doucement, sa grand-mère lui caresse affectueusement les cheveux : — « Ne pleure pas, ton papa reviendra ». Puis elle se détourne aussitôt et ne peut réprimer un sanglot.

Puis elle nous confie : — « La semaine passée, Marcel avait encore été blessé à son travail. Il avait reçu une pierre sur la tête et avait été blessé à la colonne vertébrale et je lui ai dit : « Marcel ne va plus travailler à la mine ».

— Et son genre lui avait répondu : « Il y a trop d'hommes en congé actuellement et il serait mal venu que je songe à quitter le charbonnage actuellement ».

Merci, M. Colinet, matricule n. 41, avait été affecté à l'entretien des charniers.

A quel étage se trouvait-il quand la catastrophe se déclara ? On l'ignore.

Mais Mme Colinet conserve l'optimisme espoir de retrouver vivant son mari.

Et alors, comme elle le fait chaque jour depuis longtemps, elle va attendre en gare de Walcourt, son mari de retour de son travail.

Tout récemment, M. Colinet avait touché son pécule de vacances. Il avait profité aussitôt de ce revenu supplémentaire pour acheter une balançoire de 2.000 francs pour ses enfants. Il l'installa sous

« Je ne vivrai pas jusqu'à 30 ans »

C'est pourquoi, depuis 8 ans, il n'avait pas perdu une seule journée de travail

Pour atteindre la maison que M. Gustave Monard occupe avec sa femme, Mme Van Damme, à Jamioux, il faut suivre un sentier abrupt durant une centaine de mètres. Le chemin se termine par un brusque virage. Juste après, c'est la cour de l'habitation.

Une maison basse, construite en longueur. Sur la droite, une porte ouverte, par laquelle plusieurs visages aux traits tirés nous regardent venir...

« Sa femme est à Marcinelle depuis mercredi »

Ici, comme dans toutes les familles touchées par la catastrophe du Bois du Cazier, c'est la désolation. On ne cesse de se poser l'angoissante question de savoir si Gustave retrouvera le logis où, en compagnie de sa femme et de ses beaux-frères et de ses deux fillettes, il coulait des jours heureux.

Gustave Monard, qui est né le 5 avril 1933, fait partie d'une famille de sept enfants. Orphelin, il chercha du travail dès l'adolescence.

— Il « va » à la fosse depuis qu'il a quatre ans, nous dit son jeune beau-frère. Il a 22 ans qu'il demeurait à Marcinelle.

— Mais Monard n'est pas ici pour l'instant ?

— Elle est là-bas... Elle a, en effet, appris la catastrophe, mercredi, de la bouche d'une voisine. Elle est partie aussitôt. Elle n'est plus revenue depuis...

— Et les bébés ?

— Ils dorment dans la pièce à côté.

Mlle Bury, sœur de Mme Monard, montre du doigt des photos accrochées au mur :

— Les voilà ! Marie-Thérèse, qui a deux ans, et Annie, huit mois.

Un peu plus loin, la photo d'un militaire. C'est celle de Gustave Monard. Ce dernier, pourtant, en sa

qualité de mineur, eût pu ne pas effectuer son service. Il lui suffisait de certifier qu'il resterait ouvrier mineur jusqu'à l'âge de 28 ans.

Mais Gustave Monard n'a pas si fait ; peut-être n'avait-il pas l'intention de faire carrière dans la mine...

Un travailleur

C'était un joyeux compagnon, nous dit-on encore, et un travailleur comme il n'y en a guère.

— Pourtant, enchaîne le jeune beau-frère, avec qui le mineur partageait la passion des concours de chants de coqs, — pourtant, il se montrait parfois pessimiste. Il m'a répété, moi aussi qu'à d'autres membres de la famille, qu'il ne vivrait pas jusqu'à trente ans :

— Vous verrez, disait-il, je ne vivrai pas vieux...

— Comment se présentait depuis longtemps la catastrophe de Marcinelle.

— C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, sans doute, il travaillait dur, sans perdre un jour. Il travaillait en semaine, les dimanches

Puis, le silence tombe. On sent que toutes les personnes présentes dans la pièce sont en esprit près des grilles du Bois du Cazier.

— Et dire que son compagnon est sain et sauf !

C'est vrai : Gustave Monard faisait habituellement équipe avec Albert Peers qui, mercredi, a été rétrogradé, mais indemne du puits tragique. Leur travail consistait à amener les rames de charlots jusqu'à la cage.

Albert Peers a été découvert à 765 mètres. Gustave Monard, lui, se trouvait à l'étage de 835 mètres.

Si les deux hommes, qui sont accoutumés à passer ensemble la majeure partie de leur pause, ne s'étaient pas trouvés à des étages différents, si Gustave Monard s'était trouvé, mercredi, non à 835 mais à 765, n'eût-il pas eu la chance, lui aussi, d'être rapidement découvert par les sauveteurs, et ramené sain et sauf à la surface ? Ne serait-il pas aujourd'hui au milieu des siens, dans cette petite mais accueillante maison, qui, tout en haut de la rue Van Damme, à Jamioux, domine l'un des plus coquets villages du Pays Noir ?

Chaque nuit, avec des moyens de fortune

L'italien VITALI construisait tout seul une maison à Montigny-le-Tilleul

Il escomptait y installer sa femme le jour de la catastrophe

C'est à Montigny-le-Tilleul. On suit le sinueux ruban d'asphalte de la rue Trioux Maillard. On s'enfonce à travers champs, on franchit une ancienne ligne de chemin de fer désaffecté et soudain, au détour d'un talus, le regard découvre un petit pré, un chantier poussiéreux, encombré de planches, de caisses, de matériaux, puis le rez-de-chaussée d'une maison en construction.

Une remarquable ingéniosité

Cette maison, l'italien Roberto Vitali, né à Gaggio le 9 août 1904, la bâtitait tout seul. Voilà maintenant six jours qu'il est retenu bloqué, — mort ou vivant — dans les galeries du Bois du Cazier, et à Montigny-le-Tilleul, la maison de demain est laissée à l'abandon. On y pénètre comme dans un fabuleux domaine, mais avec un respect qui se nuance d'émotion. C'est qu'il n'est pas difficile d'imaginer comment travaillait Roberto.

Le ciment, il l'achetait avec ses économies. Les blocs, les moellons, il les coulait lui-même, dans des moules fabriqués par ses mains. Et de jour en jour, l'édifice s'élevait. Sur ce petit mur de clôture, voici des cailloux lisses, centimètres par centimètres : ils faisaient office de « pions » et permettaient à Roberto de s'assurer de la perpendicularité de son ouvrage.

Voici la tente où il dormait quand la nuit était douce. Une bouteille de lait, toujours capsulée, voisine, dans l'herbe et le trèfle, avec un chandail de laine, un bout de carton sur lequel est soudé une boîte verte. Voici la caisse de carton où il rangeait les illustrés et les journaux de son Italie natale.

Une pièce déjà, était terminée. La porte est close ainsi que les volets, passés à la peinture grise. Mais si, en utilisant cette échelle adossée à un premier, on jette un coup d'œil par les persiennes, on peut voir le royaume de Roberto ; un poêle de faïence, une table et un matelas.

Le squelette de l'étage commençait à s'élever. Les marches de l'escalier étaient prêtes. Dans cette sorte de soupirail, des couvertures semées de mie de pain attendent le retour de leur propriétaire.

Voilà l'ingéniosité de l'italien ! Il avait installé, lui-même, tout seul, répétant, l'électricité, les interrupteurs. Il n'avait rien oublié. Il avait tout prévu, même les petites canalisations devant servir à évacuer l'eau de pluie.

Pour accueillir Irène, sortant de l'hôpital

Cette vocation de bâtisseur, cette persévérance, ce goût du travail bien fait, s'étaient par l'amour que Roberto portait à sa femme Irène.

Durant ses congés payés, il s'était rendu en Italie où il était revenu avec sa compagne. Celle-ci, malheureusement, était malade. Elle dut suivre un traitement à l'hôpital. Mais la convalescence était



Une vue de la maison que Roberto Vitali construisait avec une persévérance admirable.

finie ; mercredi, le jour de la catastrophe, Roberto devait reprendre Irène à la Clinique et venir l'installer à Montigny-le-Tilleul.

Une motorette stoppe à notre hauteur au moment où nous nous apprêtons à quitter les lieux. Ce sont des amis de Roberto. Ils sont venus voir la maisonnette en construction. Ils nous expliquent que l'ouvrier refusait tout coup de main de leur moyen de transport afin de gagner à pied le puits sinistre.

Au hasard des conversations, nous avons remarqué de nombreux Belges venus de leurs lieux de villégiature. Par centaines, des voitures aux plaques d'immatriculation française, hollandaises, anglaises sont intercalées dans les files ; nouveau témoignage de la sympathie des pays voisins, bouleversés par l'effroyable catastrophe.

Tous ces gens, au langage différent, sont unis par la même compassion la même espérance.

Contraste étrange : la circulation de ces milliers de personnes ne provoque ni bousculade, ni conversation à haute voix. Chacun communie à l'intense émotion du moment.

Le service d'ordre n'a pas la tâche facile ! De leur côté, les tramways continuent à déverser des flots de voyageurs qui participent au douloureux pèlerinage au Bois du Cazier.

Et, chaque pensée, chaque regard se porte vers les mollettes tragiques sous lesquelles des hommes luttent pour sauver leurs frères séparés du monde. Et chacun attend. Et chacun espère...

DRAPEAUX EN BERNE

Une dizaine de chaplet a été recitée dimanche au cours de toutes les messes dans les églises de la Flandre Orientale.

De nombreuses maisons particulières ont mis leurs drapeaux en berne, de même que les stations d'essence.

Le dévouement des équipes du service social

Pendant que les équipes de sauvetage s'efforcent d'arracher ses victimes au puits du Bois du Cazier d'autres équipes, composées de collègues du service social, se déplacent à Marcinelle et dans les communes voisines. Elles tâchent de remplacer dans les foyers frappés par le drame, la maman wallonne qui s'effondre.

Aucun discours ne sera prononcé à l'issue de la messe, à 10 heures, au cimetière.

A l'issue de la messe, le cortège se formera pour gagner le cimetière où les cercueils seront déposés dans un caveau d'attente.

Le dévouement des équipes du service social

Pendant que les équipes de sauvetage s'efforcent d'arracher ses victimes au puits du Bois du Cazier d'autres équipes, composées de collègues du service social, se déplacent à Marcinelle et dans les communes voisines. Elles tâchent de remplacer dans les foyers frappés par le drame, la maman wallonne qui s'effondre.

Aucun discours ne sera prononcé à l'issue de la messe, à 10 heures, au cimetière.

A l'issue de la messe, le cortège se formera pour gagner le cimetière où les cercueils seront déposés dans un caveau d'attente.

Le dévouement des équipes du service social

Pendant que les équipes de sauvetage s'efforcent d'arracher ses victimes au puits du Bois du Cazier d'autres équipes, composées de collègues du service social, se déplacent à Marcinelle et dans les communes voisines. Elles tâchent de remplacer dans les foyers frappés par le drame, la maman wallonne qui s'effondre.

Aucun discours ne sera prononcé à l'issue de la messe, à 10 heures, au cimetière.

A l'issue de la messe, le cortège se formera pour gagner le cimetière où les cercueils seront déposés dans un caveau d'attente.

Le dévouement des équipes du service social

Pendant que les équipes de sauvetage s'efforcent d'arracher ses victimes au puits du Bois du Cazier d'autres équipes, composées de collègues du service social, se déplacent à Marcinelle et dans les communes voisines. Elles tâchent de remplacer dans les foyers frappés par le drame, la maman wallonne qui s'effondre.

Aucun discours ne sera prononcé à l'issue de la messe, à 10 heures, au cimetière.

A l'issue de la messe, le cortège se formera pour gagner le cimetière où les cercueils seront déposés dans un caveau d'attente.

Le dévouement des équipes du service social

Pendant que les équipes de sauvetage s'efforcent d'arracher ses victimes au puits du Bois du Cazier d'autres équipes, composées de collègues du service social, se déplacent à Marcinelle et dans les communes voisines. Elles tâchent de remplacer dans les foyers frappés par le drame, la maman wallonne qui s'effondre.

Aucun discours ne sera prononcé à l'issue de la messe, à 10 heures, au cimetière.

A l'issue de la messe, le cortège se formera pour gagner le cimetière où les cercueils seront déposés dans un caveau d'attente.

A travers la Région

LE MENU DU JOUR

DINER
POTAGE AUX POIS FRAIS
OISEAUX SANS TÊTE
CHOU-FLEUR SAUCE BLANCHE
FRUITS

SOUPERS
MACEDOINE HOLLANDAISE
PROMAGES

MACEDOINE HOLLANDAISE
MACEDOINE

Voici une délicieuse macédoine de légumes que vous pourrez servir avec des restes de viandes froides, le tout garni d'une bonne mayonnaise.
 Carottes cuites à l'eau bouillante salée, tomates coupées en petits cubes, pois, fèves tendres, fèves nouvelles, poisiches, poisiches et pommes de terre fines coupées en petits cubes et débarrassées de leur eau.
 Lorsque ces légumes sont cuits laissez-les refroidir et ajoutez alors 2 ou 3 tomates mûres, également coupées en petits dés ou en rondelles et débarrassées de leur eau.
 Arrangez la viande au milieu du plat et garnissez avec la macédoine de légumes bien enrobée de mayonnaise.
 Si le vous resté plus assez de viande ajoutez quelques quenelles de veau bouillies et refroidies.

CHARLEROI

BERTEKAMP SCHIEDAM
EMISSION DE VALEURS POSTALES. — En vertu d'un arrêté ministériel, il est émis une série de trois timbres-poste spéciaux avec surtaxe au profit de l'œuvre « Fondation Reine Elisabeth » à l'occasion de 80e anniversaire de S.M. la Reine Elisabeth.

La série d'un montant total de 10 fr. comporte les valeurs de 2 fr. plus 20 c., 2 fr. plus 1 fr. et 4 fr. plus 2 frs.
 Les timbres représentés dans la partie centrale l'effigie de S.M. la Reine Elisabeth, d'après un médaillon Reine Elisabeth, à l'occasion de 80e anniversaire de S.M. la Reine Elisabeth.

Le surtaxe ne seront remboursées en aucun cas.
 Les timbres de cette émission serviront à l'affranchissement en services intérieur et international. Leur valeur nominale restera valable jusqu'au 30 septembre 1957.

DOMACHE DE BRESSAC
MARCHIENNE-AU-POINT FUNERAIRES. — L'Administration communale nous prie d'annoncer le décès d'un ancien combattant M. Félix Bonhivert.

Les funérailles officielles auront lieu le mardi 14 août à 16 h. Réunion à la mortuaire, rue Léon Dubois, n. 287.

LODELINSART
CHOMAGE. — Pendant le mois de juillet 1956, il a été constaté, à Chômeurs complets : Hommes 11 et Femmes 31, soit 42 ; à Chômeurs partiels : Hommes 4 et Femmes 35, soit 39 et un total général de 81 chômeurs et le nombre de 2.464 journées pointées. (L.)

BOURLES
RESULTATS D'EXAMENS. — A l'Athénée Royal de Chimay : 7e préparatoire : Eglen Serge 584 sur 1.000.
 1re Familiale : Serville Jeanine, 768 ; Bertiaux Maurice 610.
 2e Familiale : Gobeaux Mireille, 661.
 4e Familiale : Challie Monique, 718.
 Moderne : Nicolas Jean-Marie, 662.
 5e Moderne : Nicolas Marius, 711 ; Nicolas Eloi 606 ; Couture Gérard 575.
 3e Moderne 3e année : Section Latine : Sciences : Coture Michel, 705 ; Debus Jean-Marie 578.
 2e ancienne, latin, grec, math. : Siva Arlette 619.
 Humanités modernes : Dempninh Lou Collette 651.
 Au Collège St-Joseph à Chimay : Section préparatoire 8e : Paul Canard 66 p. c. ; Denard 56.
 7e : Bernard Willain 74 ; Michel Martin 74 ; Paul Squelard 71 ; Léon Baudard 64 ; François Bergey 62.
 Section agricole 1re année : Joseph Gonze 76 p. c.
 5e Moderne : Bernard Delafontaine 61.
 Humanités anciennes, 6e latine : Albert Delporte 78 p. c. 5e latine : Henry Martin 66 p. c.

JAMIOULX
AU SUJET DES FETES. — En signe de deuil suite à la catastrophe minière du Charbonnage du Bois du Cazier à Marcinelle, le Collège de bourgmestre et échevins a décidé de surseoir à la fête projetée pour les 13, 14 et 15 août.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

DANS LA THUDINIE

TRAVAUX. — Les travaux de réfection du chemin de Moulin, de la route de Biesmes et du chemin de Leers avancement à grand pas.
 Ces chemins ont été recouverts de 2 couches de moellons et recevront incessamment un enduitage de tarmacadam. B39

AUX ECOLES COMMUNALES. — L'Administration communale vient de prendre une heureuse initiative. A la rentrée de septembre aura lieu l'ouverture d'une école gardienne. La nomination d'une institutrice se fera sous peu. B39

BIESMES-SOUS-THUIN

NAISSANCES. — Une petite Bernadette est venue à Agardville le 7 août de M. et Mme Watlet.
 Maryvonne Souris est venue pour la joie de ses parents et de toute la famille.
 M. et Mme Vandewalle ont été tout heureux d'accueillir une petite Patrick.
 Nos meilleurs vœux.

MARIAGE. — Ce samedi a été célébré le mariage de M. Willy Delanoy et de Mlle Yvette Pierzon de Biesmes-sous-Thuin.
 Nos félicitations. B39

MARBAIX-LA-TOUR
ECLAIRAGE PUBLIC. — Après deux mois d'obscurité, les rues sont à nouveau éclairées la nuit. La population tout entière souhaiterait vivement que cette coupe n'ait plus lieu les autres années.

Il est, en effet, assez indigne de voir clair à 10 h. du soir aux mois de juin et de juillet, pendant les autres mois de l'année. Cette coupe a été décidée, depuis de nombreuses années, dans un but louable d'économie. Mais n'y aurait-il pas moyen de trouver un compromis qui donne satisfaction aux deux parties ? M33

TRAVAUX ROUTIERS. — L'Administration communale vient de faire procéder à l'enduitage de goudron et de gravier des rues suivantes : rue de Jamboux, rue de Cour-sur-Heure, rue du Fauz, route de Gozée, rue Gendebien à partir de la brasserie. Il est bien entendu que ces travaux se terminent à la fin de l'été.

Comme les graviers constituent un danger pour les usagers de la route, il est recommandé de respecter la vitesse réglementée pour une traversée du village soit 40 km/h. M33

VACANCES MUTUELLISTES. — Cinq filles et deux garçons, enfants d'affiliés à la Mutuelle chrétienne « La Frévoyance ». St-Christophe sont partés ce samedi 11 août pour un séjour à la mer jusqu'au 21 de ce mois.

Les filles ont été dirigées sur Wendenyue et les garçons sur Knocque-lez-Mouscron un chalet, sous le nom de Jamboux. M33

LODELINSART
CHOMAGE. — Pendant le mois de juillet 1956, il a été constaté, à Chômeurs complets : Hommes 11 et Femmes 31, soit 42 ; à Chômeurs partiels : Hommes 4 et Femmes 35, soit 39 et un total général de 81 chômeurs et le nombre de 2.464 journées pointées. (L.)

BOURLES
RESULTATS D'EXAMENS. — A l'Athénée Royal de Chimay : 7e préparatoire : Eglen Serge 584 sur 1.000.
 1re Familiale : Serville Jeanine, 768 ; Bertiaux Maurice 610.
 2e Familiale : Gobeaux Mireille, 661.
 4e Familiale : Challie Monique, 718.
 Moderne : Nicolas Jean-Marie, 662.
 5e Moderne : Nicolas Marius, 711 ; Nicolas Eloi 606 ; Couture Gérard 575.
 3e Moderne 3e année : Section Latine : Sciences : Coture Michel, 705 ; Debus Jean-Marie 578.
 2e ancienne, latin, grec, math. : Siva Arlette 619.
 Humanités modernes : Dempninh Lou Collette 651.
 Au Collège St-Joseph à Chimay : Section préparatoire 8e : Paul Canard 66 p. c. ; Denard 56.
 7e : Bernard Willain 74 ; Michel Martin 74 ; Paul Squelard 71 ; Léon Baudard 64 ; François Bergey 62.
 Section agricole 1re année : Joseph Gonze 76 p. c.
 5e Moderne : Bernard Delafontaine 61.
 Humanités anciennes, 6e latine : Albert Delporte 78 p. c. 5e latine : Henry Martin 66 p. c.

JAMIOULX
AU SUJET DES FETES. — En signe de deuil suite à la catastrophe minière du Charbonnage du Bois du Cazier à Marcinelle, le Collège de bourgmestre et échevins a décidé de surseoir à la fête projetée pour les 13, 14 et 15 août.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

RENTREE DES CLASSES. — La rentrée des classes dans les écoles libres auront lieu le lundi 3 septembre prochain.

BINCHE ET ENVIRONS

LEVAL-TRAHEGNIES
SOLIDARITE. — Le Sporting-Club Leval, organise le 15 août, à 16 heures, un match de football au profit des familles des victimes de la catastrophe de Marcinelle.
 L'équipe locale rencontrera l'U.S. Binchoise (réserve).

JEMEPPE-sur-SAMBRE
UNE COLLECTE AU PROFIT DES VICTIMES DU CAZIER. — Le Collège échevinal de Jemeppe-sur-Sambre vient de décider d'organiser le lundi et mardi 13 et 14 août 1956, une collecte officielle au profit des victimes de Marcinelle. Cette collecte sera organisée par le personnel communal, employé et ouvrier, ainsi que par la police locale.
 Tout autre collecte sera interdite sur le territoire de la localité. H5

BASSE-SAMBRE

JEMEPPE-sur-SAMBRE
UNE COLLECTE AU PROFIT DES VICTIMES DU CAZIER. — Le Collège échevinal de Jemeppe-sur-Sambre vient de décider d'organiser le lundi et mardi 13 et 14 août 1956, une collecte officielle au profit des victimes de Marcinelle. Cette collecte sera organisée par le personnel communal, employé et ouvrier, ainsi que par la police locale.
 Tout autre collecte sera interdite sur le territoire de la localité. H5

MOUSTIER-sur-SAMBRE

DU SPORT EN PERSPECTIVE. — Le R.E.P.C. Moustier va reprendre contact avec la compétition au terrain de la ferme Polet, comme il le fait chaque année, à l'occasion de la kermesse du village. Cette fois, c'est en match officiel, puis la Coupe provinciale est née, que les Zèbres vont évoluer sur cette prairie. Ils rencontreront en effet l'équipe de Sinsin et ne doivent normalement faire qu'un bouché de leurs adversaires, le 15 août prochain.
 D'autre part, en cyclisme, on verra une course pour tous coureurs. Cette épreuve se disputera le lundi 13 août, à 16 h., et sera dotée de 130 G.P. du Conseil communal. H5

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — En raison de l'automobile aux Glaceries de Moustier, le pontier Robert Renier, domicilié à Flawinne, reculant vers un chevalet, fut coincé entre ce dernier et le véhicule. Il fut blessé à la main par suite du roulement brutal de la pièce de bois. H5

REGION DE COUVIN

OIGNIES
LES GAGNANTS. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola organisée à l'occasion des fêtes de Notre-Dame-Des-Bos :
 102 123 130 132 142 152 212 240 247 252 257 261 267 270 283 290 301 309 368 372 404 432 460 473 475 487 489 522 531 575 594 597 617 625 632 642 678 684 710 711 714 723 745 747 776 777 782 820 828 830 832.
 Sauf erreur ou omission.
 Les lots peuvent être retirés au presbytère. C1

PHILIPPEVILLE
FESTIVITES MODIFIEES. — En raison de la tournée aux Glaceries de Moustier, les festivités prévues dans le cadre de la kermesse locale le 13 août, soit à 19 h., le concert donné par la Fanfare de Philippeville, le 20 h., le bal à l'Hôtel de Ville et à 21 h. le feu d'artifice. (V. 3).

PHARMACIEN DE GARDE. — Pour la journée du 15 août, le pharmacien de garde sera ouvert jusqu'à midi et demie. (V. 3).

DES SOLDATS REVENDRONT. — Mercredi matin, le bourgmestre de Philippeville, M. Arsène Tombu a été reçu par le Ministre de la Dé-

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

FLORENNES ET LA REGION

FLORENNES
LE CHOMAGE. — Le chômage est en forte régression ; ainsi, au mois de juillet, le service de pointage communal a seulement pointé 13 chômeurs dont 7 femmes, chômeurs complets pour 184 journées, et 1 partiel pour 2 journées. Chômeurs accidentels : hommes 6 pour 17 journées.

UNE FETE DES PRISONNIERS. — Les anciens prisonniers de guerre et combattants organisent, le dimanche 26 août prochain, une fête au profit du Fonds Nachez. Un bal sera organisé aux heures saines avec la participation de l'orchestre des aveugles de Maffies. Le Soleil dans la nuit. Des concours de cartes, quilles et ping-pong se dérouleront dans l'après-midi. A 19 h., la fanfare locale donnera un concert. F4

ANTHEE

JUBILE SACRÉDOTAL. — Le dimanche 2 septembre prochain, des cérémonies d'hommage seront organisées pour fêter le 250e anniversaire de M. l'abbé Debols. C'est le 10 août 1906, avec dix-sept autres prêtres, que l'abbé Debols fut ordonné à Namur.
 A l'occasion de ce jubilé d'or, nous lui présentons nos plus sincères félicitations. F4

ROSEE
LA KERMESS. — La jeunesse du village n'a pas répondu à l'appel de l'Administration communale pour l'organisation de la fête communale. Cependant, celle-ci sera organisée les 19 et 20 août prochains. La musique locale effectuera une sortie et des attractions sont prévues. F4

REGION DE COUVIN

OIGNIES
LES GAGNANTS. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola organisée à l'occasion des fêtes de Notre-Dame-Des-Bos :
 102 123 130 132 142 152 212 240 247 252 257 261 267 270 283 290 301 309 368 372 404 432 460 473 475 487 489 522 531 575 594 597 617 625 632 642 678 684 710 711 714 723 745 747 776 777 782 820 828 830 832.
 Sauf erreur ou omission.
 Les lots peuvent être retirés au presbytère. C1

PHILIPPEVILLE
FESTIVITES MODIFIEES. — En raison de la tournée aux Glaceries de Moustier, les festivités prévues dans le cadre de la kermesse locale le 13 août, soit à 19 h., le concert donné par la Fanfare de Philippeville, le 20 h., le bal à l'Hôtel de Ville et à 21 h. le feu d'artifice. (V. 3).

PHARMACIEN DE GARDE. — Pour la journée du 15 août, le pharmacien de garde sera ouvert jusqu'à midi et demie. (V. 3).

DES SOLDATS REVENDRONT. — Mercredi matin, le bourgmestre de Philippeville, M. Arsène Tombu a été reçu par le Ministre de la Dé-

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

LANEFEE
CINQ GENERATIONS. — Une brave famille de chez nous compte actuellement cinq générations. Mme Yvonne Pierre Delbart est la mère de M. Arthur Delbart, père de Gabrielle, mère de René, laquelle est depuis peu la maman d'un petit Jean-Pierre. Nos félicitations. F4

WALCOURT ET ENVIRONS

Fleur de l'industrie belge

La batellerie thudinienne

IV Qu'est-ce qu'un bateau en fer ?

Voici quelque temps, nous avons publié le début d'une longue enquête sur la batellerie thudinienne, qui est en train de disparaître. Cette enquête, étant à présent quasiment terminée, nous en continuons la publication.

Tout le monde a déjà vu passer sur les rivières ou canaux des bateaux en fer à Namureuses sont les personnes à ne pas savoir ce qu'est exactement un bateau en fer ? Ce genre. Voici qui les renseignera parfaitement.

Actuellement, la construction des bateaux a supplanté complètement celle des bateaux en bois. Ces bateaux ont un tonnage de 250 à 280 t. Le chantier naval Michot, le constructeur encore en activité à Thuin a commencé le travail du fer en 1923. Les bateaux en fer mesurent, hors tout : 39 m., largeur hors tout, 5,40 m., et le creux au livret du pont est de 2,4 mètres.

Voici comment on construit un tel bateau :
 1. On place d'abord un jeu de palanques (fer U) pour supporter le fond.
 2. On pose le fond composé de tôles de 5 à 6 mm.
 3. Les entrées-deux (milieu et sambord) sont ensuite placées.
 4. Pose des cornières d'assemblage de fond et de bords (muraillages).
 5. Rivage du fond.
 6. Pose des varangues et de membrures des bords.
 7. Montage des plats-bords et des diaphragmes.
 8. Placement des murailles.
 9. Placement des membrures avant et arrière.
 10. Placement des barots de pont.
 11. Pose du pont.
 12. Construction de la cabine.
 13. Epaulures avant et arrière.

DOUBLE FOND : Sapin du Nord 5/4, fer « U » soudé sur le milieu des varangues et carlingues traversales démontables.
BOISERIES : Banderies : vaigrage plancier en sapin, plancher en sapin, bois de pont.
 Logement avant : vaigrage sapin plancher sapin, ameublement Limba comprenant : escalier d'accès, table sous le pont, une armoire, une garde robes, une table, deux tabourets.
 Timonerie : partie supérieure en teack, accessoires en cuivre, tout leac, recouvert galvanisé, doublage intérieur teack, plancher sapin. Cuisine : vaigrage en sapin recouvert contreplaqué, mobilier acacia comprenant : escalier d'accès, buffet et armoire, évier avec deux pompes chromées, table dessus éternit et 4 tabourets, sousbassement en céramiques brunes, parquet en linoléum.
 Logement arrière : Vaigrage sapin, recouvert contre plaqué, isolation avec des panneaux poreux contre l'humidité, ameublement comprenant : deux chambres avec lits 200 gravellins, deux garde-robes, cheminée mur, buffet bas à babord et tribord, parquet chêne, glace etc...
 Vitrerie : verres demi-doubles.
ECHANTILLONNAGE :
 Fond : En 5 virures, celles des bords avant et arrière en 6 mm., les autres en 5 mm.
 Muraillages : 3 virures, bouchains en 6 mm., les autres en 5 mm, épaulements avant et arrière en 6 mm.
 Ponts : Tôles unies de 5 mm.
 Plats-bords : Tôles unies de 500/5.
 Bouchains : cornières de 90/90/10, rivetage croisé.
 Membrures et barotins : cornières de 70/50/6.
 Varangues : en fer « U » de 120 P.
 Débarbords : tôles de 600 x 140 P « A » de 100/50/6.
 Auvergnats : en fer « U » de 140 P.
Ecouteilles : Tôles embouties de 875/25 gottées en « U » de 60/30.
 Etrave : en fer de 80

Nouvelles parues dans notre édition de nuit La tragédie de Marcinelle



Les corps des deux victimes qui ont été remontés hier, sont transportés sur des civières par des soldats du 2e Chasseurs.

UN RESCAPÉ DE 1902 NOUS DIT — Crovez-moi, si vous voulez, mais si les sauveteurs venaient à manquer, je me présenterais comme volontaire. L'homme qui vient de prononcer ces mots est un vieux mineur, un vieillard de 75 ans, natif de Mont-sur-Marchienne...

QUARANTE-CINQ DEGRÉS DANS L'ENVOYAGE DE 907 Et l'après-midi se passe dans la même attente désespérante. Apres-midi au cours de laquelle aucune nouvelle information en ce qui concerne les travaux de sauvetage qui sont en cours ne nous parvient.

LE SORT DES POLONAIS DEMEURES PRISONNIERS DANS LA MINE Sept Polonais se trouvaient parmi les 261 emmurés du charbonnage de Bois du Cazier. L'un d'eux, comme on peut le lire par ailleurs, a été remonté hier, au cours de l'après-midi. Il s'agit de M. Stanislawski. Les sept autres demeurent toujours prisonniers, morts ou vivants.

Les funérailles de M. Louis Gooris à Keerbergen Les funérailles de M. Louis Gooris, une des victimes de la catastrophe de Marcinelle, ont eu lieu samedi matin à Keerbergen. Une foule considérable a assisté à ces funérailles.

Des mineurs italiens ayant terminé leurs congés sont rentrés en Belgique Deux trains spéciaux venant d'Italie et amenant des familles de mineurs italiens qui ont passé leurs vacances en Italie sont arrivés hier matin à Charleroi.

DES FAMILLES ITALIENNES SONT ARRIVÉES A CHARLEROI



Une dizaine de familles de mineurs italiens restés au fond de la mine ont débarqué samedi soir, à 20 h. 30, en gare de Charleroi-Sud, venant de Namur. Elles ont été accueillies par des délégués du Consulat d'Italie et de la Ville de Charleroi.

CHRONIQUE INDUSTRIELLE

CHARBONS En foyers domestiques, la demande se ravive au fur et à mesure de la rentrée de congés des consommateurs. En raison de la pénurie de charbon, la clientèle se rejette en partie, sur les bouillottes dont la production reste limitée aux possibilités de fourniture de pointe.

VERRERIES En verreries à vitre, le marché reste très ferme, accusant cependant un léger ralentissement dans la cadence des ordres et inhérent à la période des vacances.

DANS LA BANLIEUE DE MANCHESTER Le cadavre d'un jeune homme découvert sur le toit d'un wagon

On a découvert samedi soir, à l'arrivée d'un train dans la banlieue de Manchester, le cadavre d'un jeune homme sur le toit d'un wagon.

BOIS DE MINES La fin des congés légaux et un météo ont intensifié les envois aux mines.

INDUSTRIES EXTRACTIVES En CIMENTERIES, les carnets d'ordres restent bien garnis. Malheureusement, les commandes sont devenues de plus en plus rares.

LES NEGOCIATIONS RUSSO-JAPONAISES La Russie a donné au Japon jusqu'à lundi, pour accepter ses propres conditions à un traité de paix. En cas de refus, les négociations actuelles seraient suspendues.

NOS MOTS CROISES REMARQUE. — Toutes les questions commencent par la lettre P. Envoyé par M. A. Riege, Dampremy.

JEU DE BALLE Résultats du samedi 11 août NATIONALE Grammont - Lessines (C) 1-2 arrêté ENTENTE DE MONS DIVISION I Montignies - Elouges (C) 15-7

DEBUT D'INCENDIE A HAULCHIN Samedi vers 16 h. un incendie s'est déclaré dans un dépôt de bois se trouvant dans un grenier situé au-dessus d'une étable chez M. René Lalouette, chemin Sardois à Haulchin.

LES TECHNICIENS ALLEMANDS Voici les noms des principaux techniciens allemands venus spécialement d'Essen pour prêter main-forte en faveur des sinistrés de Marcinelle.

LES RUINES Romaines DE LONDRES Dans la Cité de Londres, on reconstruit activement les nombreux bâtiments détruits par les bombardements de la dernière guerre.

CHRONIQUE DIVERSES A LA MOYENNE DE 965 km./h. L'aviation américaine a annoncé qu'un bombardier réaction Douglas B-36, a effectué un vol Hawaii - Long Beach (Californie), soit une distance de 4.328 kilomètres, à une vitesse moyenne de plus de 965 km. à l'heure.

LES OPERATIONS D'ALGERIE



Dans le massif du Zakar, aux environs de Millana, débarqués de l'hélicoptère, des « paras » courent pour trouver un abri naturel.

LES OPERATIONS D'ALGERIE Avec les rappelés du 22e R. I. en Algérie, dans la région de Millana. Une colonne rentre, les hommes sont harassés.

Les incidents à Alger

Les terroristes, au cours de la journée de samedi, ont multiplié leurs attentats. A Alger, on compte quatre attentats qui ont fait au total neuf blessés.

Tuée par une voiture à Anvers Samedi après-midi, à Anvers, chassée de Malines, Mme Mathilde Tikhon-Rossels, 51 ans, habitant rue de la Clé 10, a été surprise par une auto et tuée sur le coup.

UN ANCIEN MINISTRE DE HITLER A QUITTE LA PRISON POUR UN EXAMEN MEDICAL Walter Funk, ancien ministre de l'Economie dans le gouvernement Hitler, détenu à la prison de Berlin-Spandau, comme criminel de guerre, a été hospitalisé aujourd'hui, pour examen médical, à l'hôpital militaire de Berlin.

INCENDIE DE FORÊT SUR LA COTE D'AZUR Nous avons annoncé hier qu'un incendie de forêt s'était déclaré samedi matin aux environs de Cannes. Il était attisé par un vent violent et avait atteint le territoire des communes de Super-Cannes, Golfe Juan, Mougins et Vallauris.

LES NEGOCIATIONS RUSSO-JAPONAISES La Russie a donné au Japon jusqu'à lundi, pour accepter ses propres conditions à un traité de paix. En cas de refus, les négociations actuelles seraient suspendues.

LES NEGOCIATIONS RUSSO-JAPONAISES La Russie a donné au Japon jusqu'à lundi, pour accepter ses propres conditions à un traité de paix. En cas de refus, les négociations actuelles seraient suspendues.

LES NEGOCIATIONS RUSSO-JAPONAISES La Russie a donné au Japon jusqu'à lundi, pour accepter ses propres conditions à un traité de paix. En cas de refus, les négociations actuelles seraient suspendues.

LES NEGOCIATIONS RUSSO-JAPONAISES La Russie a donné au Japon jusqu'à lundi, pour accepter ses propres conditions à un traité de paix. En cas de refus, les négociations actuelles seraient suspendues.

LES NEGOCIATIONS RUSSO-JAPONAISES La Russie a donné au Japon jusqu'à lundi, pour accepter ses propres conditions à un traité de paix. En cas de refus, les négociations actuelles seraient suspendues.

LES NEGOCIATIONS RUSSO-JAPONAISES La Russie a donné au Japon jusqu'à lundi, pour accepter ses propres conditions à un traité de paix. En cas de refus, les négociations actuelles seraient suspendues.

LES NEGOCIATIONS RUSSO-JAPONAISES La Russie a donné au Japon jusqu'à lundi, pour accepter ses propres conditions à un traité de paix. En cas de refus, les négociations actuelles seraient suspendues.

LES NEGOCIATIONS RUSSO-JAPONAISES La Russie a donné au Japon jusqu'à lundi, pour accepter ses propres conditions à un traité de paix. En cas de refus, les négociations actuelles seraient suspendues.

LES NEGOCIATIONS RUSSO-JAPONAISES La Russie a donné au Japon jusqu'à lundi, pour accepter ses propres conditions à un traité de paix. En cas de refus, les négociations actuelles seraient suspendues.

LES NEGOCIATIONS RUSSO-JAPONAISES La Russie a donné au Japon jusqu'à lundi, pour accepter ses propres conditions à un traité de paix. En cas de refus, les négociations actuelles seraient suspendues.

LES NEGOCIATIONS RUSSO-JAPONAISES La Russie a donné au Japon jusqu'à lundi, pour accepter ses propres conditions à un traité de paix. En cas de refus, les négociations actuelles seraient suspendues.

LA PENSION DES INDEPENDANTS

Le choix de la modalite-pension. Des centaines de Travailleurs Independants ont envoyé au cours de ce premier mois, leur adhésion à notre Caisse Inter-professionnelle de Pension, dont les statuts ont paru au Moniteur du 21 juillet dernier; il en arrive chaque jour par la poste, par nos bureaux de Namur, Dinant et Philippeville ou encore par nos agents-prospecteurs. Tous les secteurs sont représentés dans cette liste, fort longue déjà, de nos adhérents: des agriculteurs, des commerçants, des artisans, des tenanciers de petits locaux, etc. C'est très bien. Que ceux qui ont reçu notre prospectus y donnent suite au plus tôt; nous leur faisons remarquer que leur adhésion ne les empêchera jamais de continuer leur point de vue si, après avoir déclaré qu'ils choisissent l'assurance-légale par notre caisse, ils veulent de plus main affecter leur immeuble en hypothèque ou en affecter un autre, vie contractée avant 1956; nous nous souvenons, dans ce cas, de leur conseiller une telle modification d'attitude si nous constatons que ce n'est pas leur intention.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que nous sommes là pour les servir, pour les aider et non pour tirer de l'exécution de leur contrat un avantage matériel quelconque; dès lors, c'est leur situation propre et uniquement celle-ci qui nous guide en l'occurrence.

Des dizaines de personnes, qui nous ont fait connaître par accord de principe, nous disent cependant qu'elles préfèrent attendre la parution des arrêtés d'exécution que le Ministère tarde à passer au jour. Mais que ceux qui nous ont communiqué par la presse dans leurs détails; mais il est une série de personnes qui pensent faire mieux dans ces arrêtés; il en est qui nous ont confié leur espoir d'y voir des modalités d'allègement de cotisation voire même de possibilités pour elles de dépasser le montant de leur cotisation. Celle-ci ne leur plaît pas beaucoup, ils ne veulent pas plus; mais elles ne veulent pas plus comme nous, en espérant qu'un jour elle sera améliorée. Quant aux travailleurs sûrement, nos organisateurs aussi, mais en attendant (et ce ne sera pas pour demain, qu'on ne se fasse pas d'illusion) le loi sanctionnée le 10 août, elle doit être suivie d'effet. C'est pourquoi nous pensons qu'il ne sert à rien d'attendre pour souscrire son affiliation à notre caisse.

Nous disons souvent que la loi, telle quelle ne plaît pas beaucoup à certains nombre d'adhésifs et qu'ils estiment notamment, que les cotisations sont élevées et au-dessus de leurs moyens. Nous ne sommes pas à cet égard, il faut qu'on s'explique une fois de plus:

Les cotisations d'assurance légale varieront suivant l'âge de l'intéressé et son revenu. Nous ne connaissons pas les bases auxquelles sont inscrites dans la loi.

Nous avons déjà dit qu'elles seront de 2.000 frs l'an pour celui qui aide à 20 ans; à 25 ans, elles seront de 2.400 frs; à 40 ans de 3.000 frs; à 50 ans, de 3.800 frs; à 60 ans de 4.600 frs; ces taux maximaux sont applicables à partir des revenus suivants: 35.000 à 50.000 frs à 25 ans; 50.000 à 75.000 frs à 40 ans; 100.000 frs et plus à partir de 50 ans. Voilà une situation qui nous paraît satisfaisante. Elle sera en diminution considérable si l'on a un revenu modeste; la loi a prévu le cas et nous en connaissons de nombreux exemples.

Tous ceux qui ont 15.000 frs et moins de revenu net imposable quel que soit leur âge à partir de 25 ans.

Pour un tel revenu d'un montant de 1.200 frs, la cotisation sera de 1.200 frs. Pour un revenu de 35.000 frs, elle sera de 1.800 frs et pour celui de 50.000 frs, c'est une cotisation de 2.400 frs de l'intéressé que soit l'âge de l'intéressé.

A partir d'un revenu dépassant 50.000 frs et jusque 75.000 frs, la cotisation ira de 2.400 à 3.000 frs suivant l'âge; entre 75.000 et 100.000 frs elle variera entre 2.400 et 3.000 frs, tandis qu'à 100.000 frs, elle sera fixée au maximum, c'est-à-dire entre 2.400 et 4.600 frs suivant l'âge de l'intéressé. A noter que tous ces tableaux détaillés dans ce numéro de l'«Egypcier» ont été terminés d'ici le mardi 14 août, à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

NECROLOGIE

On nous prie d'annoncer le décès de MADAME Veuve Sylvia FRANCO née Julia BAUDE survenue à Roux, le 11 août 1956, dans sa 74^e année, administrée des Sacraments.

Le service funéraire, suivi de l'inhumation dans le cimetière de la famille, aura lieu le mardi 14 août, à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

N21507

Les familles ANSLOT, DE-GUELDRE, VOTTE et COULMONT ont la grande douleur de vous faire part du décès de MONSIEUR René ANSLOT Capitaine Commandant au Régiment de Lanciers n° 10 survenu le 12 août 1956, à 9 heures.

Le service funéraire, corps présent sera célébré en la chapelle N-D des Victoires, à DUREN (Allemagne), le 14 août 1956, à 9 heures.

Les absoutes, suivies de l'inhumation, auront lieu au cimetière de Roux, le mardi 14 août, à 9 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

N21507

On nous prie d'annoncer le décès de MADAME Lucien HENRY née Camille BALLEONS survenue à Charleroi le mercredi 8 août dans sa 75^e année.

Les funérailles ont eu lieu dans la chapelle St-Jacques, à Charleroi, le 11 août 1956.

N214952

LES EXPERTISES DE VACHES, GENISES ET EXPERTISES SUPPLEMENTAIRES DE TAUREAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE PHILIPPEVILLE

1. Walcourt, le vendredi 7 septembre, à 10 h., pour les communes de Berzé, Castillon, Chartré, Clermont, Daussois, Fontenelle, Fraire, Gourdinne, Friy, Rogne, Silenriex, Somzé, Tarcienne, Thy-le-Bauduin, Thy-le-Château, Vogenée, Walcourt, Yves-Gomez, Yves-Fagny, Yves-la-Belette et Yves-la-Pré.

2. Cul-des-Sarts, le vendredi 7 septembre, à 16 h.: Expertise sans concours pour les communes de Sarts, Bruy, Petite Chapelle, Le Mesnil, Oignies.

3. Philippeville, le lundi 17 septembre, à 10 h., pour les communes de Cerfontaine, Jamarne, Jamille, Merlemont, Neuville, Philippeville, Roly, Samart, Sautour, Senzeilles, Villers-Église, Villers-en-Fagne.

4. Romerée, le lundi 17 septembre, à 15 h., pour les communes de Agimont, Doische, Gimmé, Matagne-la-Grande, Matagne-la-Petite, Mazzeville, Romerée, Sart-les-Fagnes, Treignes, Vaulxelles, Vierves, Gohénée, Ermeton-s-Meuse, Soulie, Surive moins Lautenne, Vodelée.

5. Courvin, le jeudi 20 septembre, à 10 h., pour les communes de Aublain, Bousu-en-Fagne, Couvin, Dailly, Dourbes, Fagnolle, Franes, Gonriex, Mariembourg, Nismes, Olloy, Pesches, Préaux.

6. Florennes, le lundi 24 septembre, à 10 h., pour les communes de St-Aubin, Florennes, Morlat, Oret, Slavy (moins la ferme du Lognat), Biesmerée, Hemptinne, Hanzinne, Hainsinelle, les fermes de la Reinette et de Fromont à Yves-Gomez, la ferme de Bois le Courvet et le hameau d'arroy Moutet, le hameau des Bruyères à Biesmes.

7. Rosée, le lundi 24 septembre, à 15 h., pour les communes de Antheure, Flandrin, Morville, Omeze, Rosée, Serville, Surice, hameau de Lautenne, Villers-le-Gambon, Vodecée, ferme du Lognat, Slave, Francmont.

NASSER ANNONCE: «L'Egypte ne participera pas à la Conférence de Londres»

Hier, M. Eisenhower a réuni les leaders parlementaires à la Maison Blanche

Le président Nasser a annoncé que l'Egypte n'assistera pas à la Conférence de Londres. Il a dit d'autre part que l'Egypte est prête à promouvoir une Conférence internationale de tous les gouvernements signataires de la convention de 1888.

Le Gouvernement égyptien, a déclaré le colonel Nasser ne peut considérer la conférence internationale que celle-ci n'a pas le droit de discuter en rien de questions sous la juridiction de l'Egypte ou en rapport avec sa souveraineté sur quelque partie que ce soit de son territoire.

PROMOUVOIR UNE REUNION DES PAYS SIGNATAIRES DE LA CONVENTION DE 1888.

Parlant dimanche à une conférence de presse, devant de nombreux journalistes, le Président égyptien a dit que son pays est prêt à promouvoir une conférence internationale de tous les pays signataires de la convention de 1888. Cette conférence, à Constantinople par les principales puissances maritimes de l'époque prévoyait que le canal de Suez serait révisé tous les dix ans.

Le président Nasser a dit: «Le gouvernement égyptien ne peut pas considérer la conférence internationale de Londres dans les circonstances dont elle s'accompagne, comme une conférence internationale ayant compétence pour prendre des décisions.»

Aussi l'invitation de Londres ne peut-elle pas être acceptée par l'Egypte.

Le Résolu à n'apporter aucun effort pour préserver la paix internationale et fidèle à la charte des Nations Unies et aux décisions de la conférence de Bandung, préconisant le règlement pacifique des problèmes internationaux, le gouvernement égyptien est prêt à promouvoir, avec d'autres gouvernements signataires de la convention de 1888, une conférence à laquelle seraient invités tous les gouvernements des pays, dont les navires passent par le canal de Suez dans le but de réviser la convention de Constantinople et d'étudier la conclusion d'un accord entre tous ces gouvernements, réaffirmant et garantissant la liberté de navigation dans le canal de Suez.

LE COMMUNIQUE TRIPARTITE DE LONDRES.

Au sujet du communiqué tripartite de Londres le Président s'est exprimé en ces termes: «Le Gouvernement égyptien ne peut pas accepter les déclarations contenues dans le communiqué tripartite de Londres, relatives à la compagnie du Canal de Suez.»

Dans ce communiqué on s'est efforcé par tous les moyens de faire passer la compagnie du Canal de Suez à un caractère différent de son caractère réel, pour créer un prétexte en vue de s'ingérer dans des questions relevant de la souveraineté égyptienne.

LES ENTRETIENS SOVIET-EGYPTIENS AU CAIRE

L'ambassadeur d'U.R.S.S. au Caire, M. Evgueni Kisselov, s'est rendu hier à la capitale égyptienne, au Palais de la République Gamal Abdel Nasser. L'ambassadeur a eu un long entretien avec le commandant en chef de l'Armée, le général Abdel Nasser, chef du cabinet politique du président Nasser.

Cette entrevue était la huitième démarche de la semaine du représentant de l'U.R.S.S. auprès du chef de l'Etat égyptien. A la même heure le président Nasser a reçu le ministre d'Etat indien Kirshna Menon. Ce dernier, passé la journée au Caire, où il repartira pour Londres demain matin. L'entrevue Nasser-Menon s'est prolongée pendant près de deux heures. A l'issue de l'entretien, M. Menon s'est rendu à toute déclaration et s'est rendu à l'ambassade de l'Inde.

LE «PONT AERIEN» A REPRIS HIER.

Le «pont aérien» organisé pour le transport de troupes britanniques de l'Inde au Liban, qui avait été suspendu la semaine dernière, a repris hier matin à l'aéroport de Bourmouthe, d'où le premier avion géant «Britannia» a décollé. Les autres appareils doivent suivre à une heure d'intervalle. Les troupes qui doivent être transportées par les «Britannia» appartiennent au 1er Régiment Royal du Berkshire, au 1er Régiment de Chasseurs de la 1^{re} Division française qui le précède. Roulant à vive allure son véhicule à été déporté sur la gauche et a heurté de front la voiture de M. Gilbert J. Janssens, à Strasbourg, qui a été transporté à l'hôpital ainsi que sa femme.

LES COUPLES JUBILAIRES SONT:

M. Félix Bournoyville et son épouse Mme Thérèse Bastin, mariés à Moustier-sur-Sambre, le 11 janvier 1906. M. Bournoyville est né à Ham-sur-Sambre le 11-2-1883, son épouse à Villy-lez-Mons le 11-2-1883.

M. Edouard Delhaye, originaire de Châtelet et son épouse M. Aline Ledebelle née à Sivy le 12-6-1885 (son mari est né le 27-8-1883) à Moustier le 17-11-1906.

M. Alexandre Pseudhomme, né à Mornimont et son épouse Mme Mélanie Vandy originaire de Spv, unies à Moustier-sur-Sambre le 14-4-1906.

Les personnes suivantes ont été décorées:

M. Jules Darois, décoré du titre de Chevalier de l'Ordre de la Couronne avec glaives.

M. Maximin Vincent, décoré de la Médaille Commémorative du Régiment de S. M. le Roi Léopold II.

M. Jules Jaquet, titulaire de la Médaille Civique de 1^{re} Classe.

M. Oscar Wiame, fonctionnaire communal, reconnu résistant civil décoré de la Médaille de la Résistance.

M. Arthur Stassin, titulaire de l'Ordre de Léopold II avec glaives.

A tous les jubilaires, à tous les décorés notre Dailly prononce le serment de circonstance.

FATS DIVERS

DEUX VOITURES INCENDIEES DANS UNE COLLISION, A ERNAGE

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, un camion de la firme Dandoy, de Bruxelles, chargé de matériel, se trouvait immobilisé en bordure de la chaussée de Brunelles à Ernage, par suite d'une panne de moteur. Une voiture de cette firme, qui avait amené du personnel de secours sur les lieux, se trouvait arrêtée derrière le camion, lorsque survint un incendie qui atteignit les deux véhicules. Les pompiers de Brunelles, aidés par des voisins, réussirent à éteindre le feu et à éviter la catastrophe. Les deux véhicules furent gravement endommagés. Le camion de Dandoy fut déclaré hors d'usage. Le camion de Brunelles fut déclaré hors d'usage. Les deux véhicules furent gravement endommagés. Le camion de Dandoy fut déclaré hors d'usage. Le camion de Brunelles fut déclaré hors d'usage.

ACCIDENT A LA CARRIERE A COUR-SUR-HEURE

M. Georges Bernard, de Cour-sur-Heure est occupé à la carrière de la Falaise. C'est lui qui a la charge de régler la fonction des concasseurs et de l'alimenter en pierres. Il est abrité par un toit en tôle. Pour des raisons inconnues, ce toit s'est effondré en touchant lourdement l'épaule de M. Bernard. Le choc. Le docteur Courtois d'Ham-sur-Heure ne croit pas qu'il y ait gravité. Néanmoins, il a jugé bon d'envoyer le blessé à Charleroi aux fins de passer à la radiographie.

INCENDIE DANS UNE ECOLE A ALEMBERG

Dimanche matin vers 5 h., un incendie s'est déclaré à l'école communale pour filles à Alesberg. Le feu dont la cause n'est pas déterminée, a détruit tout l'immeuble. Seuls, les murs restent encore debout. Les travaux d'extinction se poursuivent.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

Zamaretti qui est impliqué dans une grave affaire d'outrage aux honneurs de la Nation, a été amené au Palais de Justice où il a été interrogé par M. le juge d'instruction Piret.

Zamaretti a été finalement placé sous mandat d'arrêt et écroué à la prison de Charleroi.

Six tués dans une collision près de Southampton

Six personnes ont été tuées et deux autres blessées dans la collision de deux voitures, samedi soir près de Southampton.

PRELÈS DE NAPLES 60 ENFANTS INTOXIQUEES

Soixante enfants d'une colonie de vacances près de Naples ont été emmenés à l'hôpital où ils souffrent d'une intoxication provoquée par du lait en boîte.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

ARRESTATION A CHARLEROI

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la police de Charleroi a procédé à l'arrestation du nommé René Zamaretti, né à Couillet le 14 avril 1925 et domicilié 38, rue Destree.

NOCES D'OR A HAM-SUR-SAMBRE

Trois couples sur cinq ont assisté aux cérémonies organisées à leur intention par le Conseil communal de Ham-sur-Sambre, le 26 septembre 1956.

M. Joseph Michaux, né à Ham-sur-Sambre, le 22 janvier 1880 et Mme Marie Gobert née à Ham-sur-Sambre, le 3 mars 1881, mariés à Ham-sur-Sambre, le 11-2-1906.

A tous ces jubilaires nous souhaitons une vieillesse heureuse, de très longues années encore de vie à deux, en un mot; plus de bonheur.

Mort d'un A.C. à Couvin

M. Ernest Thommen (Suisse), vice-président de la Fédération Internationale de Football Association, est décédé à Couvin, le 11 août 1956, à l'âge de 65 ans.

Il souffrait d'une commotion cérébrale et vraisemblablement d'une lésion à la colonne vertébrale. Sa mort, qui est survenue au moment de l'accident, a été précédée d'une fracture du bassin.

L'accident est survenu à 6 kms de Bala au moment où Mme Thommen doublait un camion français qui la précède. Roulant à vive allure son véhicule a été déporté sur la gauche et a heurté de front la voiture de M. Gilbert Janssens, à Strasbourg, qui a été transporté à l'hôpital ainsi que sa femme.

Noces d'or et remise de décorations à Moustier-sur-Sambre

La cérémonie organisée en l'honneur des couples jubilaires et des décorés, a été empreinte, à Moustier, d'un climat de circonstance. En effet, en recevant ses invités, le bourgmestre M. Massart et son Conseil firent observer à nos visiteurs de silence à la mémoire des victimes de Marcinelle. Puis il annonça que les festivités de lundi seraient suspendues qu'une collecte spéciale organisée par les personnes de la commune dans la localité. En présence des personnalités locales dont le clergé la gendarmerie, le major Deferrière décora les anciens combattants, résistants et un vétéran du régime de S. M. Léopold II. Puis, M. Massart reprit la parole pour congratuler les jubilaires et leur apporter le témoignage de respect de la population tout entière.

Extrait prescrit par la loi

D'un exploit d'ajournement notifié par le ministre de l'Intérieur Léon L. Boute de Charleroi, le 13 août 1956, il résulte que Mme Marie-Rose MARCOUX, domiciliée et demeurant à Dampremy, chassée de Bruxelles, le 15-11-1895 et Mme Auguste Cappe, née à Aischew-Refail, le 13-10-1890, mariées à Ham-sur-Sambre, le 26 avril 1906.

M. Joseph Gilibout, né à Ham-sur-Sambre, le 9-10-1880 et Mme Marie-Thérèse Doumont, née à Ham-sur-Sambre, le 16 avril 1889, mariées à Ham-sur-Sambre, le 11 juillet 1906.

M. Zacharie Collard, né à Gilly le 22 mars 1906 et Mme Claire Bartholomé, née à Ham, le 8-10-1883.

Chronique Religieuse

Lodelinsart

Ce mercredi, à l'occasion de la fête de l'Assommoir, il y aura une messe basse de communion à 6 h. 30, 7 h. 30 et 9 h., grand-messe solennelle à 10 h. et à 15 h., vêpres, salut et chapelet.

La procession sortira à 19 h. 55 et suivra le parcours d'habitude: Rues Ferrer, Etang, Courbe, Charpiat, Hamennes, Chasteur, Destree, Terry-Mouchon et Moulins.

Reposoir à la chapelle St-Roch, rue des Hamennes.

Bismes-sous-Thuin

Mardi 14 août, de 19 à 21 h., un confesseur étranger entendra les confessions préparatoires à la fête de l'Assommoir.

Mercredi 15 août à 6 h. 30, ouverture de l'église, confessions, communion, messe, messe solennelle. Après la grand-messe, procession du St-Sacrement; à 15 h., chapelet, salut. (H. 5)

Vente par Notaire

Et du notaire Pierre VANDER MAELLEN à Ollou-sur-Viviers - Verviers.

Le lundi 20 août, à 15 h., au Café Jules Collet, à Verviers.

VENTE PUBLIQUE d'une très belle MAISON D'HABITATION avec vue magnifique sur la vallée de Verviers et les environs, comprenant la rivière, Libre d'occupation.

La situation de la Banque Nationale

Les comptes hebdomadaires de la Banque Nationale au 10 août, montrent une certaine détente sur le marché du crédit. Cette tendance est due à la constatation de la part du Trésor public que les engagements de la Banque Nationale, des derniers développements de la crise internationale actuelle.

Le secrétaire d'Etat, Dulleux et l'ambassadeur de Belgique à Paris, ont eu un entretien à propos de la crise de Suez, sont arrivés à la Maison Blanche, à midi. La réunion a immédiatement commencé.

Le secrétaire d'Etat, Dulleux et l'ambassadeur de Belgique à Paris, ont eu un entretien à propos de la crise de Suez, sont arrivés à la Maison Blanche, à midi. La réunion a immédiatement commencé.

La situation de la Banque Nationale

Les comptes hebdomadaires de la Banque Nationale au 10 août, montrent une certaine détente sur le marché du crédit. Cette tendance est due à la constatation de la part du Trésor public que les engagements de la Banque Nationale, des derniers développements de la crise internationale actuelle.

Le secrétaire d'Etat, Dulleux et l'ambassadeur de Belgique à Paris, ont eu un entretien à propos de la crise de Suez, sont arrivés à la Maison Blanche, à midi. La réunion a immédiatement commencé.

La situation de la Banque Nationale

Les comptes hebdomadaires de la Banque Nationale au 10 août, montrent une certaine détente sur le marché du crédit. Cette tendance est due à la constatation de la part du Trésor public que les engagements de la Banque Nationale, des derniers développements de la crise internationale actuelle.

Le secrétaire d'Etat, Dulleux et l'ambassadeur de Belgique à Paris, ont eu un entretien à propos de la crise de Suez, sont arrivés à la Maison Blanche, à midi. La réunion a immédiatement commencé.

La situation de la Banque Nationale

Les comptes hebdomadaires de la Banque Nationale au 10 août, montrent une certaine détente sur le marché du crédit. Cette tendance est due à la constatation de la part du Trésor public que les engagements de la Banque Nationale, des derniers développements de la crise internationale actuelle.

Le secrétaire d'Etat, Dulleux et l'ambassadeur de Belgique à Paris, ont eu un entretien à propos de la crise de Suez, sont arrivés à la Maison Blanche, à midi. La réunion a immédiatement commencé.

La situation de la Banque Nationale

Les comptes hebdomadaires de la Banque Nationale au 10 août, montrent une certaine détente sur le marché du crédit. Cette tendance est due à la constatation de la part du Trésor public que les engagements de la Banque Nationale, des derniers développements de la crise internationale actuelle.

Le secrétaire d'Etat, Dulleux et l'ambassadeur de Belgique à Paris, ont eu un entretien à propos de la crise de Suez, sont arrivés à la Maison Blanche, à midi. La réunion a immédiatement commencé.

La situation de la Banque Nationale

Les comptes hebdomadaires de la Banque Nationale au 10 août, montrent une certaine détente sur le marché du crédit. Cette tendance est due à la constatation de la part du Trésor public que les engagements de la Banque Nationale, des derniers développements de la crise internationale actuelle.

Le secrétaire d'Etat, Dulleux et l'ambassadeur de Belgique à Paris, ont eu un entretien à propos de la crise de Suez, sont arrivés à la Maison Blanche, à midi. La réunion a immédiatement commencé.

La situation de la Banque Nationale

Les comptes hebdomadaires de la Banque Nationale au 10 août, montrent une certaine détente sur le marché du crédit. Cette tendance est due à la constatation de la part du Trésor public que les engagements de la Banque Nationale, des derniers développements de la crise internationale actuelle.

Le secrétaire d'Etat, Dulleux et l'ambassadeur de Belgique à Paris, ont eu un entretien à propos de la crise de Suez, sont arrivés à la Maison Blanche, à midi. La réunion a immédiatement commencé.

La situation de la Banque Nationale

Les comptes hebdomadaires de la Banque Nationale au 10 août, montrent une certaine détente sur le marché du crédit. Cette tendance est due à la constatation de la part du Trésor public que les engagements de la Banque Nationale, des derniers développements de la crise internationale actuelle.

Le secrétaire d'Etat, Dulleux et l'ambassadeur de Belgique à Paris, ont eu un entretien à propos de la crise de Suez, sont arrivés à la Maison Blanche, à midi. La réunion a immédiatement commencé.

La situation de la Banque Nationale

Les comptes hebdomadaires de la Banque Nationale au 10 août, montrent une certaine détente sur le marché du crédit. Cette tendance est due à la constatation de la part du Trésor public que les engagements de la Banque Nationale, des derniers développements de la crise internationale actuelle.

Le secrétaire d'Etat, Dulleux et l'ambassadeur de Belgique à Paris, ont eu un entretien à propos de la crise de Suez, sont arrivés à la Maison Blanche, à midi. La réunion a immédiatement commencé.

La situation de la Banque Nationale

Les comptes hebdomadaires de la Banque Nationale au 10 août, montrent une certaine détente sur le marché du crédit. Cette tendance est due à la constatation de la part du Trésor public que les engagements de la Banque Nationale, des derniers développements de la crise internationale actuelle.

Le secrétaire d'Etat, Dulleux et l'ambassadeur de Belgique à Paris, ont eu un entretien à propos de la crise de Suez, sont arrivés à la Maison Blanche, à midi. La réunion a immédiatement commencé.

La réunion extraordinaire de Washington

La conférence extraordinaire des leaders du congrès convoqués par M. Eisenhower à propos de la crise de Suez s'est ouverte dimanche à midi, heure locale à la Maison Blanche.

Les leaders parlementaires convoqués par le président Eisenhower qui leur adresse dimanche un appel pressant en faveur d'une politique bipartisane des Etats-Unis dans la crise de Suez, sont arrivés à la Maison Blanche, à midi. La réunion a immédiatement commencé.

Le secrétaire d'Etat, Dulleux et l'ambassadeur de Belgique à Paris, ont eu un entretien à propos de la crise de Suez, sont arrivés à la Maison Blanche, à midi. La réunion a immédiatement commencé.

LA GRAVITE DU PROBLEME

Le président Eisenhower fait également aux principaux membres du Congrès — une vingtaine environ — un exposé sur la gravité de la crise de Suez et sur les dangers qu'elle fait courir à la paix mondiale.

Nombre de parlementaires démocrates sont venus spécialement de Chicago, où va s'ouvrir la convention nationale de ce parti, à bord d'un avion militaire.

La réunion extraordinaire de la Maison Blanche se tient dans la salle des séances du cabinet présidentiel.

LE COMMUNIQUE TRIPARTITE DE LONDRES.

Au sujet du communiqué tripartite de Londres le Président s'est exprimé en ces termes: «Le Gouvernement égyptien ne peut pas accepter les déclarations contenues dans le communiqué tripartite de Londres, relatives à la compagnie du Canal de Suez.»

Dans ce communiqué on s'est efforcé par tous les moyens de faire passer la compagnie du Canal de Suez à un caractère différent de son caractère réel, pour créer un prétexte en vue de s'ingérer dans des questions relevant de la souveraineté égyptienne.

LE COMMUNIQUE TRIPARTITE DE LONDRES.

Au sujet du communiqué tripartite de Londres le Président s'est exprimé en ces termes: «Le Gouvernement égyptien ne peut pas accepter les déclarations contenues dans le communiqué tripartite de Londres, relatives à la compagnie du Canal de Suez.»

Dans ce communiqué on s'est efforcé par tous les moyens de faire passer la compagnie du Canal de Suez à un caractère différent de son caractère réel, pour créer un prétexte en vue de s'ingérer dans des questions relevant de la souveraineté égyptienne.

LE COMMUNIQUE TRIPARTITE DE LONDRES.

Au sujet du communiqué tripartite de Londres le Président s'est exprimé en ces termes: «Le Gouvernement égyptien ne peut pas accepter les déclarations contenues dans le communiqué tripartite de Londres, relatives à la compagnie du Canal de Suez.»

Dans ce communiqué on s'est efforcé par tous les moyens de faire passer la compagnie du Canal de Suez à un caractère différent de son caractère réel, pour créer un prétexte en vue de s'ingérer dans des questions relevant de la souveraineté égyptienne.

LE COMMUNIQUE TRIPARTITE DE LONDRES.

Au sujet du communiqué tripartite de Londres le Président s'est exprimé en ces termes: «Le Gouvernement égyptien ne peut pas accepter les déclarations contenues dans le communiqué tripartite de Londres, relatives à la compagnie du Canal de Suez.»

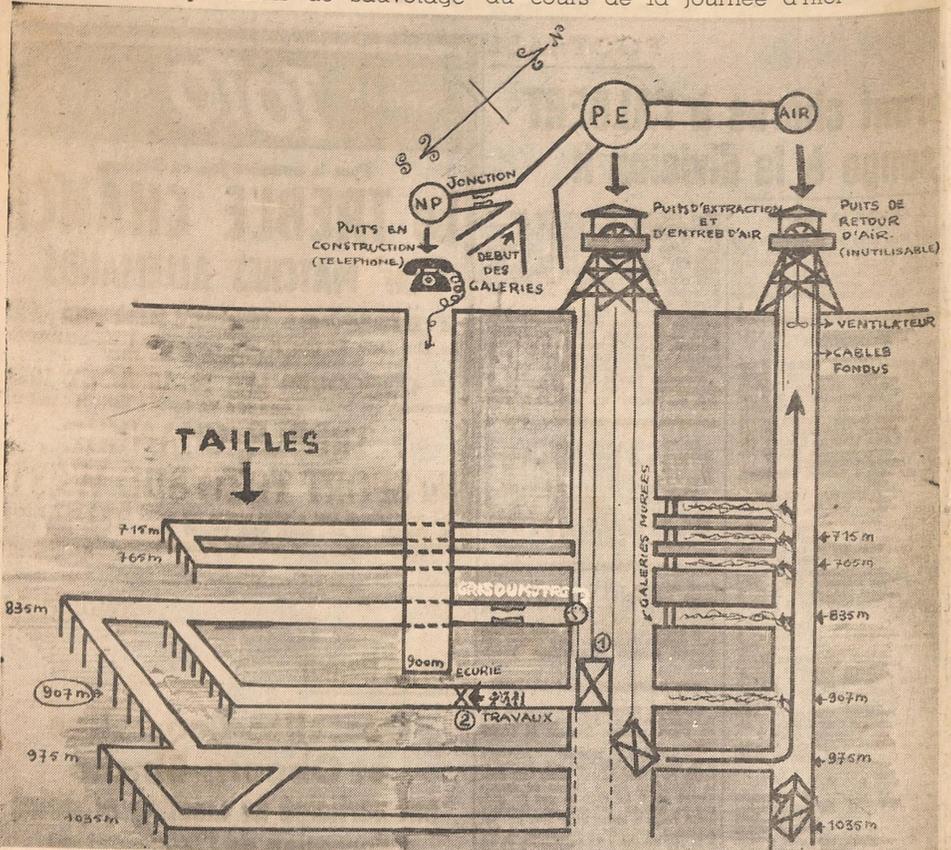
Dans ce communiqué on s'est efforcé par tous les moyens de faire passer la compagnie du Canal de Suez à un caractère différent de son caractère réel, pour créer un prétexte en vue de s'ingérer dans des questions relevant de la souveraineté égyptienne.

LE COMMUNIQUE TR

L'effroyable tragédie de Marcinelle

LA SITUATION DES MINEURS MANQUANTS

Les opérations de sauvetage au cours de la journée d'hier



Nous sommes aujourd'hui en mesure de mettre sous les yeux de nos lecteurs un plan donnant une idée beaucoup plus précise de l'avancement des travaux et de la situation des mineurs manquants. Ces mineurs ne se trouvent pas, comme on aurait pu le croire d'après nos plans précédents, dans les galeries reliant le puits d'extraction au puits de retour d'air. Ces galeries-là servent uniquement à la ventilation. La partie supérieure de notre dessin, qui représente les installations usées de haut, montre comment les galeries destinées à gauche dans le plan inférieur (tailles) se répandent tout autour des trois puits, et à de longues distances de ceux-ci. Les mineurs manquants se trouvent donc vraisemblablement loin des puits, au fond des tailles ou ils étaient au travail lorsque l'accident est survenu. Ceux qu'on a retrouvés, morts ou vivants, se trouvaient près des puits, mais ne constituent qu'une minorité. — OU EN SONT LES TRAVAILLEURS ? La partie gauche de notre dessin montre également les divers couloirs reliant les différents étages. On voit alors aisément pourquoi les sauveteurs portent tous leurs efforts à progresser dans la galerie 907 : cette galerie reste la clef et la seule jusqu'à présent puisque la cage (1) ne peut descendre plus bas que 907 mètres pour amener sauveteurs et matériel à pied d'œuvre, le guidonnage étant détruit plus bas — la clef, disons-nous, qui permettra d'atteindre les mineurs bloqués à 975 mètres et à 1035 mètres, dans les différentes galeries et tailles. Hier soir, les travailleurs étaient parvenus, dans l'envoyée 907, jusqu'aux écuries, à une cinquantaine de mètres du puits d'extraction (2). La lenteur de leur progression s'explique, d'abord par la chaleur qui demeure forte, ensuite par le danger que représentent les étonnements détruits par l'incendie, les éboulements fréquents qui s'ensuivent, menaçant leur sécurité et entravant leur avance.

Les mineurs prisonniers dans la fosse

Voici la liste officielle des mineurs qui demeurent encore dans la mine.

1. SEMPELS Michel, Schriekstraat, 199, Charleroi.
2. VAN CRAEN Georges, Boststraat, 106, Schriek.
3. DEBORTÉ Fortuné, rue de Nalines, 144, Couillet.
4. SWINGEDAUF André, rue Champs, 60, Marcinelle.
5. TRENHET Robert, rue Séraphin Antoine, 71, M.-s. Marcinelle.
6. VERVOORT Louis, Wyck, 78c, Hegem.
7. VAN HOOF Albert, Moordestraat, 26, Beteikom.
8. COMMENE Paul, rue Mathy, 14, Gilly.
9. DEWINTER René, Schalk, 38, Baal.
10. PARDON Jean-Baptiste, Schalk, 38, Baal.
11. VAN HIEU Arthur-Albert, rue de Nalines, 280, Marcinelle.
12. VAUSORT Gaston, rue de Nalines, 175, Marcinelle.
13. AERTS Ferdinand, Zandstraat, 7, Baretin.
14. DAMANI Angelo, rue Bois Planté, 160, Marcinelle.
15. Loudeche Ferdinand, rue de la Gare, 23, Marcinelle.
16. SAMOY René, rue de l'Amérique, 150, Couillet.
17. GORIS Franz, Wechterbaan, 1A, Tremelo.
18. DE SANTIS Lorenzo, rue Séraphin Antoine, 71, Mont-sur-Marchienne.
19. JANSSENS Ferdinand, Martelstraat, 67, Arschot.
20. TILMAN Alfred, avenue des Noyers, 111, Marcinelle.
21. GONET Michel, Impasse de la Fontaine, 1, Roux-Wilbeauroz.
22. GONET Anatole, Impasse de la Fontaine, 1, Roux-Wilbeauroz.
23. BUGLIANI Otello, rue de Nalines, 165, Marcinelle.
24. VERVOORT Franz, Molendstraat, 97a, Hegem.
25. CAILLARD Marceau, rue de Nalines, 487, Marcinelle.
26. SAMOY Alphonse, rue de Nalines, 180, Couillet.
27. ROSSCHAERT Henri, rue de Nalines, 152, Couillet.
28. WOUTERS Louis, Bergynendyck, 25, Beteikom.
29. CIPIDO Franz, Niemdsstraat, 24, Bergem.
30. DEGGONIES Gilbert, rue Petite Chenivière, 140, Marcinelle.
31. MOLITERNO Michel, avenue Eugène Mascaux, 532, Marcinelle.
32. KOHLER Jean, rue Ferrer, 24, Dampremy.
33. GRUSS Willy, rue Tienne Bricou, 7, Marcinelle.
34. PAPA Pascale, rue de Couillet, 58, Marcinelle.
35. CAES Joseph, Begynendyckstraat, 22, Beteikom.
36. D'APOTE Giovanni, avenue Eugène Mascaux, 602, Marcinelle.
37. COLINET Marcel, rue de Walcourt, 34, Charleroi.
38. VAN DER WAERMEUWEL Franz, Schrieksbaan, 18, Baal.
39. LUCCIANI Domenico, rue de Villiers, 84, Couillet.
40. GERARD Albert, rue de Philippeville, 59, Nalines.
41. DI PETRO Giovanni, rue des Sarts, 58, Marcinelle.
42. RUPPERTO Cosimo, rue Sart-St-Nicolas, 66, Marcinelle.
43. ACKS Joseph, Bevelssteenweg, 195d, Itgem.
44. HELLER Reinold, rue du Mont, 7, Nalines.
45. HERMANS Achille, rue de Ci-metière, 180bis, Nalines.
46. FELHAUSEN Marcel, rue du Chanon, 64, Marcinelle.
47. DAUBRESSE Joseph, rue des Haies, 150, Marcinelle.
48. VITA Rocco, rue du Chemin de Fer, 53, Dampremy.
49. CAILLARD Alphonse, rue de Nalines, 487, Marcinelle.
50. VAN HAMME Roger, rue de l'Industrie, 9, Charleroi.
51. ROCK Henri, rue des Déportés, 17, Couillet.
52. ANNO Maurice des Haies, 24, Marcinelle.
53. BELLEGRIOS Oscar, rue Petite Chenivière, 98, Marcinelle.
54. BAUMANS Joseph, Hannes, 3, Beteikom.
55. DI ROCCO Rocco, rue de Nalines, 211, Marcinelle.
56. MARCHAL Arthur, rue Babboterie, 124, Marcinelle.
57. LUYTEN Joannes, Roemerstraat, 7n, Baal.
58. TOFS Léonard, Goor, 137, Heist-op-den-Berg.
59. CHIMIELA Joseph, rue de la Providence, 133, Marchienne-au-Pon.
60. EIEBORTS Renato, rue de la Fabrique, 65, Aerschot.
61. VAN EYEN Florent, 30, Be-verhuis, Rotselaar.
62. VAN HIEU Arthur-Albert, rue de Nalines, 280, Marcinelle.
63. VITALI Roberto, Trieu Mail-lard, 7, Jamioux.
64. DI QUILO Dante, avenue Eugène Mascaux, 602, Marcinelle.
65. BERNARD Napoléon, rue de la Gare, 43, Marcinelle.
66. WAUTERS Jean - Baptiste, Donsstraat, 331, Waspeker.
67. FELHAUSEN Roger, rue des Trois Fontaines, 35, Marcinelle.
68. FERRANTO Orlando, rue de Nalines, 511, Marcinelle.
69. PALAZZO Francesco, rue Hector Denis, 106, Dampremy.
70. PELGRIMS Théodore, Villenstraat, 11, Tremelo.
71. MONARD Gustave, rue Van-damme, 46, Jamioux.
72. CIRONE Edmond, rue Tienne Bricou, 21, Marcinelle.
73. CILIONE Edmond, rue de Nalines, 377, Marcinelle.
74. Loudeche Georges, rue de la Gare, 23, Marcinelle.
75. BIEDONSKI Henryk, Sart-St-Nicolas, 218, Marcinelle.
76. Gonet Willy, Impasse de la Fontaine, 1, Roux-Wilbeauroz.
77. DEZZI Nicolas, rue de la Bruyère, 151, Marcinelle.
78. BOURGUIGNON Désiré, rue de Fontaine, 53, Mont-sur-Marchienne.
79. HARSIGERMEIN Constantin, rue de la Grande Chenivière, 156, Marcinelle.
80. MARIQUE Marcel, 13, rue de Nalines, 111, Marcinelle.
81. BIENA Alois, 35, rue de la Grande Chenivière, Marcinelle.
82. LUCA Pancrazio, 50, Sart-St-Nicolas, Marcinelle.
83. HANNECART Gérard, rue d'Anor, Mommignies.
84. RUGGIERI Osmaro, rue de Bruxelles, 378, Lodelinsart.
85. PETACCIA Giuseppe, avenue Eugène Mascaux, 606, Marcinelle.
86. MARIQUE Marcel, 13, rue de Nalines, 111, Marcinelle.
87. THANGHE Charles, Statieplein, 9, Aerschot.
88. ADDOUR Ali, rue de Nalines, 31, Marcinelle.
89. PERDICHIA Cesaro, rue de la Régence, 28, Charleroi.
90. COUTURE Paul, rue Auguste Philippe, 171, Macon.
91. LACUNO Antonio, rue Paul Janson, 97, Marcinelle.
92. GOORIS Albert, rue Renner, 1, Baal.
93. IEZZI Vincenzo, rue Florian Montagne, 136, Marcinelle.
94. WASKI Grégoire, rue Sart-St-Nicolas, 41, Marcinelle.
95. PINTO Giuseppe, rue Sart-St-Nicolas, 43, Marcinelle.
96. WOLOSHYN Yvan, rue des Houllères, 1, Fontaine-l'Évêque.
97. ROCHET Robert, 23, Cité des Chenivière, Marcinelle.
98. LEBLOIS Léopold, 23, rue Baudouin le Prince, Jamioux.
99. PERANI Giulio, Sart-St-Nicolas, 42, Marcinelle.
100. MINICHELLI Paris, 201, rue de Nalines, Marcinelle.
101. GAWRONSKI Stephan, rue Tienne Bricou, 11, Marcinelle.
102. PERES János, rue de la Grande Chenivière, 43, Marcinelle.
103. BASSO Pietro, rue de la Bruyère, 151, Marcinelle.
104. GRANATA Michel, rue Eugène Mascaux, 522, Marcinelle.
105. NIVAL Robert, rue d'Hison, Anor (France).
106. USOWIK Sergius, rue du Bois des Cloches, 24, Couillet.
107. IWANOW Martin, Chaussée de Nalines, 147, Gilly.
108. CUCINELLI Salvatore, rue de la Marche, 18, Châtelet.
109. SANTANTONI Donato, rue Vandermulen, 142B, Marchienne-Docheville.
110. MINICHELLI Gabriel, 251, rue de Nalines, Marcinelle.
111. DURY Gérard, rue de l'Aurégat, 41, Corfontaine.
112. CAPOCCIA Salvatore, rue Frison, 56, Dampremy.
113. RIGA Vincenzo, rue du Gazier, 56, Marcinelle.
114. KANZANO Orlando, 620, rue Eugène Mascaux, Marcinelle.
115. SANTANTONIO Natale, 48, rue de la Régence, Charleroi.
116. DI DONATO Santino, rue Sart-St-Nicolas, 14, Marcinelle.
117. MOLARI Antonio, rue Des-tre, 136, Marcinelle.
118. MARTINELLA Francesco, 511, rue de Nalines, Marcinelle.
119. CICHONATI Gustave, sentier des Ladres, 152, Châtelet.
120. BRUNO Pompéo, rue de la Régence, 48, Charleroi.
121. VAN DE VOORDE René, rue Gardetée, 8, Jumiè.
122. FRANZ Auguste, Omerstraat, 13, Aerschot.
123. ZINNI Maria, rue du Gazier, 56, Marcinelle.
124. MAMI Said, rue du Rossignol, 15, Mont-sur-Marchienne.
125. OOSTEN Felix, Baalsbaan, 8, Tremelo.
126. ROCCHI Donato, rue Tienne Bricou, 56, Marcinelle.
127. FILIPPI Romano, rue A. De-cou, 67A, Marchiennes.
128. DI CECCO Batholomeo, rue Tienne Bricou, 55, Marcinelle.
129. ALLARD François, rue de la Bruyère, 151, Marcinelle.
130. SAÏMONNE Nicolas, rue du Bois, 109, Beauwels.
131. HANNECART Roland, rue des Bois, 109, Beauwels.
132. CAMBYLIS Demetrio, rue de Nalines, 111, Marcinelle.
133. GALLINAZZI Terzio, 190, rue des Charbonnages, Châtelet.
134. D'ASROLFO Donato, rue Pei-ne, 13, Charleroi.
135. KATSIKIS Nicolas, rue de Nalines, 2, Marcinelle.
136. HANNECART Michel, rue des Bois, 109, Beauwels.
137. ANTONINI Listo, 44, Sart-St-Nicolas, Marcinelle.
138. FERRANTE Pasquale, 17, rue de l'Écluse, Mont-sur-Marchienne.
139. KESKA Felix, rue Lecomte, 87, Dampremy.
140. GABRIELLI Antonio, rue du Vieux Moulin, 186, Marcinelle.
141. PALLAZZO Giuseppe, rue de la Gare, 41, Marcinelle.
142. DOCCLOT Fernand, rue des Arbalestriers, Vieville.
143. PICCIN Mario, Sart St-Nicolas, 62, Marcinelle.
144. GRANATA Francesco, Av. Eug. Mascaux, 514, Marcinelle.
145. BOSSOGNO Attilio, rue de la Grande Chenivière, 63, Marcinelle.
146. CASANOVA Guerino, rue des Noyers, 131, Marcinelle.
147. VENNARI Vito, rue P. J. Lecomte, 101, Dampremy.
148. DEBELZER Georges, r. Gro-gerie, 54, Nalines.
149. Del Rosso Paolo, rue Tienne Bricou, 21, Marcinelle.
150. FIELEUX Maurice, rue des Sarts, 12, Marcinelle.
151. DEL GUSTIA Enrico, rue Sart St-Nicolas, 32, Marcinelle.
152. JULIATTI Mario, rue de la Source, 40, Couillet.
153. Godart Raymond, rue Fer-nand Stilmant, 137, à Piron-champs.
154. VANERMEERS Robert, Ch. de Gand, 665, Bruxelles.
155. ROMASCO Eduardo, Avenue Mascaux, 526, Marcinelle.
156. LAKLAN Urbain, rue Alsaut, 24, Farcennes.
157. TALAMELLI Philippo, rue de Jamioux, 24, Nalines.
158. L'HOIR Raymond, rue des Bois, 19, Couillet.
159. BELLEMI Amar, rue du Ce-risier, 57, Mont-s-Marchien-ne.
160. DI DONATO Valente, rue du Tienne Bricou, 24, Marcinelle.
161. DI DONATO Eligio, rue de Nalines, 528, Marcinelle.
162. DI ROCCO Alfredo, Avenue Mascaux, 718, Marcinelle.
163. FSIZATZIS Panofte, Avenue Eug. Mascaux, 640, Marcinelle.
164. TRAVAGLINI Gabriel, rue Tienne Bricou, 24, Marcinelle.
165. DI BIASE Benito, rue Ferrer, 22, Marcinelle.
166. MARTINELLI Modesto, rue Sart St-Nicolas, 28, Marcinelle.
167. ZANELLI Armando, r. Tienne Bricou, 10, Marcinelle.
168. CLISSON Charles, rue du Ca-zier, 74, Marcinelle.
169. BOHEN Ercole, rue Hoyas, 66, Marcinelle.
170. LEFEVRE Philibert, rue F. Montagne, 157, Marcinelle.
171. DI BERARDINO Cesare, rue de Nalines, 379, Marcinelle.
172. SCOHER Raymond, Avenue Eug. Mascaux, 479, Marcinelle.
173. BOHEN Pierre, rue de Nalines, 473, Marcinelle.
174. DI POMPONIO Antonio, rue de la Bruyère, 72, Marcinelle.
175. NUBLE Léonino, rue de Nalines, 303, Marcinelle.
176. COLENGELO Attilio, rue des Sarts, 187, Marcinelle.
177. ZIOZZARO Federico, rue Gr. Rivière, 144, Marcinelle.
178. RANIERI Antonio, rue de Nalines, 85, Marcinelle.
179. STROMME Jean, rue St. Vin-cent, 28, Liège.
180. U. Anglials Georges WAL-DORF, des Ateliers Pochart à Anderbues.

Les gestes de solidarité

Une collecte qui sera organisée par les pensionnés mineurs a été autorisée par le collège échevinal de Mousier-sur-Sambre.

Le Conseil, lors de sa prochaine réunion, examinera l'octroi de cette petite collecte à l'usage des victimes.

D'autre part, en raison de la journée de deuil national, les festivités du lundi seront annulées.

Le Conseil communal de Mormont a pensé aux victimes du puits du Ca-zier et a observé une minute de recueillement à leur mémoire.

Il a aussi alloué un subsidie, modeste sans doute car il se chiffre à 300 frs mais on sait que les ressources de la commune sont plus que modestes et ce subsidie est plantureux par sa relative-ité.

D'autre part, une collecte a été or-ganisée par les mineurs de cette petite localité et a été admise par les autori-tés locales. Nous n'en connaissons pas encore le montant à l'heure présente.

La société folklorique et philantro-pique namuroise « La Royale Moner-beau » a versé au profit des victimes de la catastrophe de Marcinelle, le montant des fêtes du centenaire du Bia Bouquet. La société a été autorisée à organiser une collecte à Namur à par-tir de dimanche pour les familles des mineurs.

Le comité de la foire de La Louviè-re communique qu'à l'occasion du deuil national pour la catastrophe mi-nière de Marcinelle fixée au lundi 13 août, toutes les entrées payantes de la foire commerciale seront versées inté-gralement au profit des victimes de la catastrophe.

En surplus tous les exposants se fe-ront un devoir de se cotiser afin d'aug-menter la somme à déduire ainsi d'une façon plus efficace encore les familles éprouvées.

Les habitants de Chapelle-lez-Herlaimont qui n'auraient pas reçu la visite des délégués officiels munis de listes de souscription établies par l'Adminis-tration, le total des fonds sera dé-posé au Comité Provincial d'Aide aux Victimes d'Accidents Mortels du Travail à Mons.

Pour venir en aide aux familles des victimes

Nous avons reçu ces jours-ci de nombreuses communications télépho-niques de nos lecteurs. On nous demandait si nous projections d'ouv-rir une liste de souscription, en fa-veur des familles des victimes de la catastrophe de Marcinelle. Nous nous sommes prononcés qu'il ne faut pas disperser l'effort de générosité et nous re-commandons à nos correspondants d'adresser leurs dons directement, au Comité C.C.P. 20.930 de Mgr Himmer, évêché de Tournai :

— soit au C.C.P. 29554 du Comité d'Aide aux Familles des Victimes des Accidents de Travail, à Mons.

Messages de sympathie

Un groupe assez nombreux de parents de victimes de la catastrophe de Marcinelle a affilié à Milan depuis samedi l'intention de se rendre en Belgique. Certains ont pu poursuivre directement le voyage étant pourvus de passeport et d'argent. D'autres, à qui cer-taines autorités locales avaient as-suré qu'ils trouveraient à Milan les moyens et autorisations nécessai-res ont été contraints de s'arrêter par manque de documents et d'ar-gent. D'après l'agence de l'Italie, le Ministre des Affaires étrangères aurait donné dans la nuit des ins-tructions afin que des passeports leur soient accordés sans les formalités d'usage.

DES PARENTS DE VICTIMES ONT QUITTÉ MILAN POUR LA BELGIQUE

Un groupe assez nombreux de parents de victimes de la catastrophe de Marcinelle a affilié à Milan depuis samedi l'intention de se rendre en Belgique. Certains ont pu poursuivre directement le voyage étant pourvus de passeport et d'argent. D'autres, à qui cer-taines autorités locales avaient as-suré qu'ils trouveraient à Milan les moyens et autorisations nécessai-res ont été contraints de s'arrêter par manque de documents et d'ar-gent. D'après l'agence de l'Italie, le Ministre des Affaires étrangères aurait donné dans la nuit des ins-tructions afin que des passeports leur soient accordés sans les formalités d'usage.

DES MILLIERS DE PERSONNES

Autour du puits Saint-André, les talus sont noirs de monde. Plus-sieurs milliers de personnes s'at-tendent à assister aux événements.

300 enfants de mineurs italiens travaillant en Belgique sont arrivés à Milan

Plus de trois cents enfants de mineurs italiens travaillant en Bel-gique sont passés par Milan en ro-tte vers Albenga où ils arriveront samedi soir pour passer des vacan-ces dans une colonie marine. Durant l'arrêt à Milan ils ont été ob-jet de attentions particulières. Les enfants portaient au cou un mou-choir blanc bordé de noir en signe de deuil. Un drapeau national cré-ativé de deuil précédait les enfants quand, en rangs, ils se sont rendus au lieu où ils devaient se restaurer.

CONSERVATION DANS LES ABRUZZES

La conservation et l'émotion s'intensifient dans les Abruzzes ré-gion dont beaucoup de victimes de la catastrophe de Marcinelle étaient originaires. De 24 émigrants vers les Charbonnages belges en 1950, on est passé à 2532 en 1951, pour at-tendre 3641 en 1952 et 1540 en 1953. Les autorités régionales ont pris des mesures de mesures particulières pour secourir les familles endeuil-lées. Les ouvriers mineurs de la zo-ne de Scofa et Manoppello qui, sa-medi, ont cessé le travail en signe de deuil se sont engagés déjà à verser le montant de deux journées de salaire au fond de secours.

DEMANDEZ DES AUJOURD'HUI, ESSAIS — OU DOCUMENTATION au —

Grand Garage du Manège

54-56, RUE DU MANÈGE À CHARLEROI - Téléphone : 32.88.19

qui est le distributeur officiel — et exclusif SKODA — pour échanger votre voiture usagée ou démodée contre un des merveilleux Nouveaux Modèles 1956, des voitures :

SKODA 1100 TUDOR - 6 Chevaux 5 Places à **64.900f.**

SKODA 1100 GRAND LUXE - 6 Chevaux 5 Places à **69.200f.**

SKODA 1200 TYPE : 7 chevaux - 4 Portes 6 Places à **69.900f.**

Les plus économiques - 6 à 7 litres aux 100 km. - Vitesse 125 à 135 km.-h. - Chauffage - Dégivrage - conditionnement d'air compris 125.000 km. sans annui, avec une SKODA - stock complet de pièces d'origine à bas prix.

On vous enverra un catalogue ou un délégué, sans engagement, sur demande.

C'est le GRAND GARAGE DU MANÈGE de CHARLEROI — Téléph. : 32.88.19

QUI VOUS FERA LES MEILLEURES CONDITIONS DE VENTE LE GARAGE LE MEUX OUVRIER DE LA RÉGION A VOTRE SERVICE. GARANTIE - ÉCHANGE - COMPTANT OU CRÉDIT À VOLONTÉ.

En face des Palais des Expositions de CHARLEROI

Toujours en stock, 100 voitures d'occasion à liquider à très bas prix

CP2148330

Une opinion de M. Bertiaux, le chef des sauveteurs français

Dans la cour, la scène n'a pas changé : va-et-vient de sauveteurs, discussions entre perdonnalités, arrivée des soldats de la relève. Derrière les grilles, sous les toiles de tente, assises sur des bancs, les ma-nans et les épouses vivent dans les murmures. Plus loin, c'est la grande masse et il en est qui sont venus à Liège, de Bruxelles et du Nord de la France pour approcher à deux cents mètres du charbonnage, casser la croûte dans l'herbe d'un talus, et interpréter à distance — et d'une façon fautive la plupart du temps — les raisons d'un rassem-blement dans la cour, ou la mar-che un peu rapide de l'une ou l'autre silhouette en uniforme.

Des sauveteurs remontent

Un carré, des sauveteurs quittent la cage, les traits tirés, la démar-que un peu comme vacillante. Leur veste de toile moite de transpira-tion leur colle au corps. Ils revien-ent du 907, là où un éboulement qui constitue un foyer d'incendie dégage une chaleur de 45 degrés.

On sait à peine se bouger, chuchoter l'un d'eux. Le moindre ef-fort musculaire paraît intolérable dans cette chaleur.

1 pour 1000

De quart d'heure en quart d'heure, les prélèvements d'air sont ana-lysés dans le laboratoire venu d'Es-ten. La teneur en oxygène de l'air n'est que de 1 pour 1000. Sans mas-que et sans oxygène, n'importe quelle vie humaine ne pourrait résister à l'asphyxie au bout d'une heure maximum. La proportion de grisou, elle, est de 1,6 p. 100 de 1,4. Certains restent confiants. D'au-tres sont pessimistes. Mais ce ne les empêche pas, bien sûr, de re-pendence dix, vingt, trente fois s'il le faut au fond du puits.

LA REPRÉSENTATION FRANÇAISE AUX FUNÉRAILLES

La France sera représentée aux funérailles des victimes de Marcinelle par une mission spéciale conduite par M. Maurice Lemaire, secrétaire d'Etat à l'Industrie et au Commerce.

Une voiture se jette contre un arbre à Celles

Sur la route de Dinant à Rochefort, entre Celles et Boisselles, la voiture conduite par M. Joseph Hanotiaux, de Châtelet, a dérapé dans un virage et s'est écrasée contre un arbre. Mme Hanotiaux a succombé à ses blessures. Le conducteur a été transporté à l'hôpital de Dinant.

Le fonds « Emile Cornez »

M. Emile Cornez, gouverneur du Hainaut, a déclaré dimanche que le fonds qui porte son nom et qui recueille les sommes destinées à sou-lager les familles des victimes a re-çu pour la seule journée de samedi un total de dix millions de modestes souscriptions.

LES JOURNÉES D'ÉTUDES RÉGIONALES DE LA J. O. C. A FLOREFFE

Plus de 150 militants de la J.O.C. venant des provinces wallonnes ont pris part à des journées d'étu-des qui se sont terminées dimanche au petit séminaire de Floreffe.

LES JOURNÉES D'ÉTUDES RÉGIONALES DE LA J. O. C. A FLOREFFE

Plus de 150 militants de la J.O.C. venant des provinces wallonnes ont pris part à des journées d'étu-des qui se sont terminées dimanche au petit séminaire de Floreffe.

Des allocutions furent prononcées par M. l'abbé Barbier, direc-teur des Œuvres sociales à Wal-court, M. Fernand Albert, directeur national, M. René De Greef, direc-teur fédéral, M. l'abbé Uyenbroeck, aumônier national, M. Gas-pard Bruneel, secrétaire fédéral à Charleroi, M. Raymond Stelander, président général et M. le chanoine Goor, directeur des Œuvres socia-les à Charleroi.

Mgr Cardin est venu saluer les congressistes vendredi.

Dimanche la séance de clôture a été honorée de la présence de S. Exc. Mgr Charlier, qui était accom-pagné de M. Fernand Albert, direc-teur, secrétaire de l'évêché et Ja-cques, supérieur du séminaire.

Mgr Charlier exprima l'émotion de tout le pays devant le malheur qui accablait le monde ouvrier.



Nous avons annoncé que samedi matin avait eu lieu, à Keerbergen, les funérailles de Louis Goris, 26 ans, marié et père de deux enfants, l'une des premières victimes de la catastrophe. De nombreux person-nalités y assistaient. Notre photo représente le départ du cortège funéraire. (B.)

PLUS SPORTS

S.A. René van Rooy
Concessionnaire exclusif de

LITTLEWOODS

Pour seulement Fr.5.- par colonne, nos clients belges ont dès à présent la même opportunité de gagner de gros dividendes que les clients anglais avec la même mise (Fr.5.-) jusqu'à...

Fr. 5,250,000.-

chaque semaine - sur le Treble Chance Pool à 8 matches

AUCUNE LIMITE aux gagnants d'un 1^{er} prix au SYSTÈME de POINTS Fr. 1.- par colonne

de PLUS GRANDS PRIX pour une MOINDRE MISE.

Panoramique d'avant-saison du football namurois Jambes, Wallonia et Molignée parmi les candidats au titre en division I Provinciale

L'impression générale est que l'on vivra une compétition vraiment intéressante du fait même que plusieurs clubs ont renforcé leur onze fanion et en général ont cherché avant tout à soigner telle ou telle déficience. Immédiatement, nous pointons trois favoris, dans l'ordre de nos préférences, Wallonia Namur, Entente Sportive de Jambes et peut-être Molignée Sports.

La meute ardennaise (Bièvre, Venimont, Wienné, Wanlin et Gedinne) doivent causer bien du souci à certains mais ils ne peuvent se bercer, quant à eux, de trop d'illusions...

un descendant de division II. En série B, le descendant Méan et Flotzy et l'Évelange ont des chances de dominer le débat. Cette série essentiellement construite ne manque pas de panache et doit procurer beaucoup de satisfactions, surtout aux trésoriers qui comptent sur de bonnes rentrées.

DANS LES DIVISIONS III
Dans les divisions III, le régionalisme a été respecté. En série A, l'on note l'entrée en lice de deux nouveaux cercles Bois-de-Villers et Liézy. Dans le concert des seize clubs, ils auront extrêmement difficile à en sortir. St-Gérard et Jemeppe semblent à même de sortir à leur avantage de l'explication. Un keeper est plus nécessaire qu'un extérieur et l'opération Thirifays-Gilbert est somme toute intéressante pour les Brognios. Il faudra se méfier de Arquet qui est

en série C, un jeune club fait son entrée, Somzé et l'on suivra son comportement avec satisfaction. Trois cercles doivent encore dominer le débat, Beauraing, Hastière et Treignes. Ils peuvent être quatre car le F. C. Cerfontaine, s'il présente un team complet peut faire mieux que la saison passée. A part Yvon et Neffe, l'on conserve les mêmes figures. Ce n'est guère pour revaloriser le critérium.

cherché d'or, le club jambois a terminé la saison passée, malgré le transfert onéreux sur un fanion de gaz. Il a dû abandonner le titre à la vieille Entente Taminis, qui avait adopté la formule idéale : le régionalisme. Cette fois, Jambes s'est séparé de quelques éléments mais il en a récupéré d'autres, Nuyts notamment. Wallonia, par contre, a renforcé son secteur offensif avec Wilmet (Ham), Lombard (Olympic) notamment et puisque le moral est au zénith, il est possible que le team des Canaris, dirigé par le capitaine Cheu, fasse la vide autour de lui. Jambes naturellement, ses partisans mais le bloc farineux des Confitures manque encore d'âme et de vie. Ce ne sont pas toujours les assemblages de qualité qui donnent les meilleurs résultats. Un troisième larron est connu à Molignée-Sports. Cette formation a conservé la majeure partie de ses éléments de la saison passée ; l'on peut même écrire que le club s'est renforcé avec la venue des frères Gorski notamment. Il sera extrêmement difficile de vaincre sur les bords de la Molignée.

Le champion de Belgique de poids moyens, Richard Bouchez, fera sa rentrée le premier septembre à Jemappes.

Le champion de Belgique de poids moyens, Richard Bouchez, fera sa rentrée le premier septembre à Jemappes.

Des deux séries, nous pensons que la série B sera la plus intéressante ; elle comprend d'ailleurs deux descendants de division I : l'U. S. Auvélais et la J. S. Taminis. En série A, il ne faut pas être grand clerc pour prévoir une lutte entre Moustier et Leuze, précisément les clubs de deux dirigeants en vue du football namurois. Leuze et Moustier joueront les premiers et grands rôles. Meux et Sclayn ont en être les outsiders. Floreffé et Anhéé figureront avec le C. S. Condruzien dans la liste des formations à redouter mais incapables d'opérer leur remontée de terrain ; c'est renforcé souffrira certainement la comparaison, avec Sinsin, Hemptinne, Spy et Evelette et il ne devra pas perdre trop d'assurance son maintien. Vezin, Loyers et Durnal peuvent également jouer les premiers rôles tandis que Sauvenière n'aura pas la tâche aisée.

Les dirigeants du team rata la montée de justesse la saison dernière, s'étaient bien promis de renforcer leur équipe de la prochaine championnat, l'ont fait plus que Raoul Moucheron, victime d'une fracture voici quelques mois, est toujours absent et que Gérard Moucheron, militaire en Allemagne tout comme Hervé Duménil, ne seront pas souvent au poste. Ils se sont donc mis en chasse et ont réalisé les transferts suivants : Raoul Verschaeren, 28 ans, ex-keeper de promotion du C.S. Hal et de l'Union Braine, venant de l'U.S. Braine ; Simon Delplaque, 20 ans, de Givry, half ou extérieur, venant de Mons ; Henni Roux, 22 ans, de Ghlin, extérieur gauche, venant de l'U.S. Quiviévaux ; Albert Dubreux, 25 ans, de Jemappes, intérieur gauche au centre-avant, venant de l'U.S. Nambruges ; Adrien Van Hechel, 21 ans, de Mesvin, back ou half, venant de L.G. Mesvin ; Variet, de Jemappes, 28 ans, all-round man, venant de Hainaut-Sport.

Givry qui alignera deux équipes en championnat — une première et une réserve avec les scolaires de l'an passé — conclut les matches amicaux suivants : 15 août ; première à Haulchin, réserve à Mesvin ; 19 août, à Haulchin, réserve contre Mesvin et première contre Haulchin. H. E.

En série B, ce sera certainement une lutte inégale dès le début. L'on aura une série mixte avec la moitié de l'effectif de la région sud mais quantité d'équipes saines, intéressées par les débuts de l'Entente, n'ayant à sa disposition d'ambitions. Cependant le club connu l'U.S. Auvélais doit gravir l'échelle des vainqueurs. Les Dambiers tout comme Faissole et Yves pourraient se retrouver dans le fond du classement et tenir un rôle peu en vue. Quant aux autres clubs, Biouli ou

Le mercredi 15 août, dans le cadre des festivités organisées à l'occasion de la ducesse du quartier de Port, une fête nautique sera mise sur pied avec le concours du Castor Club de Mons.

En voici le programme : 15 h. nage libre minimes réservé aux garçons et filles de moins de 14 ans. 15 h. 30, 1.000 m. nage libre, dames. 16 h. : 1.000 m. nage libre, cadets 16 h. 45, course horisontales et dénivelés. 17 h. 15, 1.500 m. libre, messieurs. Ajoutons que la présence des athlètes du Cercle Nautique de Tournai est assurée ainsi d'ailleurs que celle des nageurs du Castor Club de Mons.

Le mercredi 15 août, dans le cadre des festivités organisées à l'occasion de la ducesse du quartier de Port, une fête nautique sera mise sur pied avec le concours du Castor Club de Mons.

En voici le programme : 15 h. nage libre minimes réservé aux garçons et filles de moins de 14 ans. 15 h. 30, 1.000 m. nage libre, dames. 16 h. : 1.000 m. nage libre, cadets 16 h. 45, course horisontales et dénivelés. 17 h. 15, 1.500 m. libre, messieurs. Ajoutons que la présence des athlètes du Cercle Nautique de Tournai est assurée ainsi d'ailleurs que celle des nageurs du Castor Club de Mons.

En voici le programme : 15 h. nage libre minimes réservé aux garçons et filles de moins de 14 ans. 15 h. 30, 1.000 m. nage libre, dames. 16 h. : 1.000 m. nage libre, cadets 16 h. 45, course horisontales et dénivelés. 17 h. 15, 1.500 m. libre, messieurs. Ajoutons que la présence des athlètes du Cercle Nautique de Tournai est assurée ainsi d'ailleurs que celle des nageurs du Castor Club de Mons.

Les places seront chères à 'ALBERT car Mons songe à la division II

Nous avons rarement vu autant de joueurs à l'entraînement à l'Albert de l'après-midi. Hier, dimanche, jeudi dernier, par exemple, les étaient au moins 25 et il y avait de gros excès de foule. Les joueurs, Demets, Depaemene, dont nous vous parlerons tout à l'heure. C'est un bien que travaillant ferme, tout ce petit monde donne l'impression de s'amuser et nous avons d'ailleurs déjà constaté que l'ambiance était excellente dans les vestiaires. Même les transférés participent aux discussions amicales, comme de vieux amis.

OBJECTIF N. 1 : LA MONTEE
Ainsi qu'on le verra d'après le comité de transfert n'est pas resté inactif au cours des mois écoulés et a réalisé des transactions intéressantes qui doivent renforcer sensiblement l'équipe.

TOUT DEPENDRA DES JOUEURS
Cette saison, les séances d'entraînement à l'Albert se déroulent à un rythme régulier et plus soutenu qu'en ce sens qu'il n'y a plus de temps morts pour certains joueurs. En effet, tandis qu'André Govaerts s'occupe des équipes de réserve, Henri prend certains éléments en main tels les keepers — à qui il ne sort à rien d'apprendre à diriger et des garçons à qui il convient de montrer de plus près certains détails. Cette façon de faire nous étonne, car il n'y a plus de temps morts pour certains joueurs. En effet, tandis qu'André Govaerts s'occupe des équipes de réserve, Henri prend certains éléments en main tels les keepers — à qui il ne sort à rien d'apprendre à diriger et des garçons à qui il convient de montrer de plus près certains détails. Cette façon de faire nous étonne, car il n'y a plus de temps morts pour certains joueurs.

A CHACUN SA CHANCE
Aussi bien chez les supporters que chez les sphères dirigeantes de l'Albert, tout tourne — et c'est normal — autour du même problème : la question est de jusqu'où précisément, les sélectionneurs montois nous partions sans aucune équipe type car nous avons trop de joueurs qui se valent. A tel point d'ailleurs que nous avons convoqué 26 joueurs pour 13 h. 30 et, contre le Racing de Bruxelles, nous donnerons un match à chacun. Le plus jouera d'ailleurs une partie du match de première.

TRANSFERTS
Les acquisitions : Picky François (Hautrage), Henri Jacques (Sp. Charleroi), Demets Robert (Hautrage), Palmantier Herman (Termonde), Gérin José (Ganshoren), Fouliart Raoul (Grand Reng) Jean-Pol (Aulnois), Chyvo Robert et Van Thuyne Freddy (de Nimy), Naesen Jacques (Ol. Charleroi) (Baudour).

DES NOUVELLES DES ABSENTS
Certains auront pu s'étonner de l'absence répétée aux entraînements de Depaemene, Demets et Dutilleul. Demets, sergent aviateur à la base de Charleville, est actuellement en détachement dans un escadron de la division de la région de Saint-Trond où il ne dispose pas de congés. Dutilleul, quant à lui, est parti pour venir à Mons deux fois par semaine. Il terminera son stage à la fin du mois de septembre et ne le verra donc pas à l'Albert avant le début du mois d'octobre.

FOOTBALL

Le 15 août à Mons, dès 14 h., la Réserve et la Première du Racing de Bruxelles donneront la réplique aux Dragons.

Le 19 août le team fanion recevra Ganshoren tandis que la réserve ira à Morlanwelz et le 26 août, la première sera opposée au Witte Star pendant que la réserve jouera à Hautrage.

Certains auront pu s'étonner de l'absence répétée aux entraînements de Depaemene, Demets et Dutilleul. Demets, sergent aviateur à la base de Charleville, est actuellement en détachement dans un escadron de la division de la région de Saint-Trond où il ne dispose pas de congés.

SPORT TOTO SUD-WEST

Pour la première fois en Belgique
Le TREBLE CHANCE
sur MATCHES ALLEMANDS
7 matches seulement à choisir parmi 42
Le plus facile de tous et bien souvent PAS DE MAXIMUM et AUCUNE LIMITATION DE PRIX
1^{er} CONCOURS LES 18-19 AOUT 1956
Demandez nos bulletins dans tous les dépôts - Participez tous au

TREBLE CHANCE du SPORT TOTO SUD WEST

Des prix records sont à votre portée, car même avec 1 ou 2 points en dessous du maximum, vous pouvez remporter de gros prix.

ATHLETISME
Hier, à Namur
Gosselies-Courcelles et Obourg-Binche ont participé au meeting organisé à l'occasion de l'inauguration du nouveau stade

Plusieurs équipes carolorégiennes se sont présentées hier, aux côtés de l'équipe locale, à l'occasion de la Réunion organisée par l'U.S. Namur dans le cadre de l'inauguration de son nouveau stade. Un match était opposé à 2 sélections : Gosselies-Courcelles et Obourg-Binche. Voici les principaux résultats enregistrés : 100 m. : 1) J.-M. Chevruart (U.S. Namur) 1'14" ; 2) Duchêne (Courcelles-Gosselies) 1'17" ; 3) Prudent (U.S. Namur) 1'19" ; 4) Rowet (Courcelles-Gosselies) 1'20" ; 5) Despat (U.S. Namur) 1'22" ; 6) De Saint Martin (Courcelles-Gosselies) 1'24" ; 7) Despat (U.S. Namur) 56"6 ; 800 m. : 1) Browet (Courcelles-Gosselies) 2'12"6 ; 2) Michel (Obourg-Binche) 2'13"1 ; 3) Gérard (U.S. Namur) 2'14" ; 4) Despat (U.S. Namur) 2'15" ; 5) Despat (U.S. Namur) 2'16" ; 6) Despat (U.S. Namur) 2'17" ; 7) Despat (U.S. Namur) 2'18" ; 8) Despat (U.S. Namur) 2'19" ; 9) Despat (U.S. Namur) 2'20" ; 10) Despat (U.S. Namur) 2'21" ; 11) Despat (U.S. Namur) 2'22" ; 12) Despat (U.S. Namur) 2'23" ; 13) Despat (U.S. Namur) 2'24" ; 14) Despat (U.S. Namur) 2'25" ; 15) Despat (U.S. Namur) 2'26" ; 16) Despat (U.S. Namur) 2'27" ; 17) Despat (U.S. Namur) 2'28" ; 18) Despat (U.S. Namur) 2'29" ; 19) Despat (U.S. Namur) 2'30" ; 20) Despat (U.S. Namur) 2'31" ; 21) Despat (U.S. Namur) 2'32" ; 22) Despat (U.S. Namur) 2'33" ; 23) Despat (U.S. Namur) 2'34" ; 24) Despat (U.S. Namur) 2'35" ; 25) Despat (U.S. Namur) 2'36" ; 26) Despat (U.S. Namur) 2'37" ; 27) Despat (U.S. Namur) 2'38" ; 28) Despat (U.S. Namur) 2'39" ; 29) Despat (U.S. Namur) 2'40" ; 30) Despat (U.S. Namur) 2'41" ; 31) Despat (U.S. Namur) 2'42" ; 32) Despat (U.S. Namur) 2'43" ; 33) Despat (U.S. Namur) 2'44" ; 34) Despat (U.S. Namur) 2'45" ; 35) Despat (U.S. Namur) 2'46" ; 36) Despat (U.S. Namur) 2'47" ; 37) Despat (U.S. Namur) 2'48" ; 38) Despat (U.S. Namur) 2'49" ; 39) Despat (U.S. Namur) 2'50" ; 40) Despat (U.S. Namur) 2'51" ; 41) Despat (U.S. Namur) 2'52" ; 42) Despat (U.S. Namur) 2'53" ; 43) Despat (U.S. Namur) 2'54" ; 44) Despat (U.S. Namur) 2'55" ; 45) Despat (U.S. Namur) 2'56" ; 46) Despat (U.S. Namur) 2'57" ; 47) Despat (U.S. Namur) 2'58" ; 48) Despat (U.S. Namur) 2'59" ; 49) Despat (U.S. Namur) 3'00" ; 50) Despat (U.S. Namur) 3'01" ; 51) Despat (U.S. Namur) 3'02" ; 52) Despat (U.S. Namur) 3'03" ; 53) Despat (U.S. Namur) 3'04" ; 54) Despat (U.S. Namur) 3'05" ; 55) Despat (U.S. Namur) 3'06" ; 56) Despat (U.S. Namur) 3'07" ; 57) Despat (U.S. Namur) 3'08" ; 58) Despat (U.S. Namur) 3'09" ; 59) Despat (U.S. Namur) 3'10" ; 60) Despat (U.S. Namur) 3'11" ; 61) Despat (U.S. Namur) 3'12" ; 62) Despat (U.S. Namur) 3'13" ; 63) Despat (U.S. Namur) 3'14" ; 64) Despat (U.S. Namur) 3'15" ; 65) Despat (U.S. Namur) 3'16" ; 66) Despat (U.S. Namur) 3'17" ; 67) Despat (U.S. Namur) 3'18" ; 68) Despat (U.S. Namur) 3'19" ; 69) Despat (U.S. Namur) 3'20" ; 70) Despat (U.S. Namur) 3'21" ; 71) Despat (U.S. Namur) 3'22" ; 72) Despat (U.S. Namur) 3'23" ; 73) Despat (U.S. Namur) 3'24" ; 74) Despat (U.S. Namur) 3'25" ; 75) Despat (U.S. Namur) 3'26" ; 76) Despat (U.S. Namur) 3'27" ; 77) Despat (U.S. Namur) 3'28" ; 78) Despat (U.S. Namur) 3'29" ; 79) Despat (U.S. Namur) 3'30" ; 80) Despat (U.S. Namur) 3'31" ; 81) Despat (U.S. Namur) 3'32" ; 82) Despat (U.S. Namur) 3'33" ; 83) Despat (U.S. Namur) 3'34" ; 84) Despat (U.S. Namur) 3'35" ; 85) Despat (U.S. Namur) 3'36" ; 86) Despat (U.S. Namur) 3'37" ; 87) Despat (U.S. Namur) 3'38" ; 88) Despat (U.S. Namur) 3'39" ; 89) Despat (U.S. Namur) 3'40" ; 90) Despat (U.S. Namur) 3'41" ; 91) Despat (U.S. Namur) 3'42" ; 92) Despat (U.S. Namur) 3'43" ; 93) Despat (U.S. Namur) 3'44" ; 94) Despat (U.S. Namur) 3'45" ; 95) Despat (U.S. Namur) 3'46" ; 96) Despat (U.S. Namur) 3'47" ; 97) Despat (U.S. Namur) 3'48" ; 98) Despat (U.S. Namur) 3'49" ; 99) Despat (U.S. Namur) 3'50" ; 100) Despat (U.S. Namur) 3'51" ; 101) Despat (U.S. Namur) 3'52" ; 102) Despat (U.S. Namur) 3'53" ; 103) Despat (U.S. Namur) 3'54" ; 104) Despat (U.S. Namur) 3'55" ; 105) Despat (U.S. Namur) 3'56" ; 106) Despat (U.S. Namur) 3'57" ; 107) Despat (U.S. Namur) 3'58" ; 108) Despat (U.S. Namur) 3'59" ; 109) Despat (U.S. Namur) 4'00" ; 110) Despat (U.S. Namur) 4'01" ; 111) Despat (U.S. Namur) 4'02" ; 112) Despat (U.S. Namur) 4'03" ; 113) Despat (U.S. Namur) 4'04" ; 114) Despat (U.S. Namur) 4'05" ; 115) Despat (U.S. Namur) 4'06" ; 116) Despat (U.S. Namur) 4'07" ; 117) Despat (U.S. Namur) 4'08" ; 118) Despat (U.S. Namur) 4'09" ; 119) Despat (U.S. Namur) 4'10" ; 120) Despat (U.S. Namur) 4'11" ; 121) Despat (U.S. Namur) 4'12" ; 122) Despat (U.S. Namur) 4'13" ; 123) Despat (U.S. Namur) 4'14" ; 124) Despat (U.S. Namur) 4'15" ; 125) Despat (U.S. Namur) 4'16" ; 126) Despat (U.S. Namur) 4'17" ; 127) Despat (U.S. Namur) 4'18" ; 128) Despat (U.S. Namur) 4'19" ; 129) Despat (U.S. Namur) 4'20" ; 130) Despat (U.S. Namur) 4'21" ; 131) Despat (U.S. Namur) 4'22" ; 132) Despat (U.S. Namur) 4'23" ; 133) Despat (U.S. Namur) 4'24" ; 134) Despat (U.S. Namur) 4'25" ; 135) Despat (U.S. Namur) 4'26" ; 136) Despat (U.S. Namur) 4'27" ; 137) Despat (U.S. Namur) 4'28" ; 138) Despat (U.S. Namur) 4'29" ; 139) Despat (U.S. Namur) 4'30" ; 140) Despat (U.S. Namur) 4'31" ; 141) Despat (U.S. Namur) 4'32" ; 142) Despat (U.S. Namur) 4'33" ; 143) Despat (U.S. Namur) 4'34" ; 144) Despat (U.S. Namur) 4'35" ; 145) Despat (U.S. Namur) 4'36" ; 146) Despat (U.S. Namur) 4'37" ; 147) Despat (U.S. Namur) 4'38" ; 148) Despat (U.S. Namur) 4'39" ; 149) Despat (U.S. Namur) 4'40" ; 150) Despat (U.S. Namur) 4'41" ; 151) Despat (U.S. Namur) 4'42" ; 152) Despat (U.S. Namur) 4'43" ; 153) Despat (U.S. Namur) 4'44" ; 154) Despat (U.S. Namur) 4'45" ; 155) Despat (U.S. Namur) 4'46" ; 156) Despat (U.S. Namur) 4'47" ; 157) Despat (U.S. Namur) 4'48" ; 158) Despat (U.S. Namur) 4'49" ; 159) Despat (U.S. Namur) 4'50" ; 160) Despat (U.S. Namur) 4'51" ; 161) Despat (U.S. Namur) 4'52" ; 162) Despat (U.S. Namur) 4'53" ; 163) Despat (U.S. Namur) 4'54" ; 164) Despat (U.S. Namur) 4'55" ; 165) Despat (U.S. Namur) 4'56" ; 166) Despat (U.S. Namur) 4'57" ; 167) Despat (U.S. Namur) 4'58" ; 168) Despat (U.S. Namur) 4'59" ; 169) Despat (U.S. Namur) 5'00" ; 170) Despat (U.S. Namur) 5'01" ; 171) Despat (U.S. Namur) 5'02" ; 172) Despat (U.S. Namur) 5'03" ; 173) Despat (U.S. Namur) 5'04" ; 174) Despat (U.S. Namur) 5'05" ; 175) Despat (U.S. Namur) 5'06" ; 176) Despat (U.S. Namur) 5'07" ; 177) Despat (U.S. Namur) 5'08" ; 178) Despat (U.S. Namur) 5'09" ; 179) Despat (U.S. Namur) 5'10" ; 180) Despat (U.S. Namur) 5'11" ; 181) Despat (U.S. Namur) 5'12" ; 182) Despat (U.S. Namur) 5'13" ; 183) Despat (U.S. Namur) 5'14" ; 184) Despat (U.S. Namur) 5'15" ; 185) Despat (U.S. Namur) 5'16" ; 186) Despat (U.S. Namur) 5'17" ; 187) Despat (U.S. Namur) 5'18" ; 188) Despat (U.S. Namur) 5'19" ; 189) Despat (U.S. Namur) 5'20" ; 190) Despat (U.S. Namur) 5'21" ; 191) Despat (U.S. Namur) 5'22" ; 192) Despat (U.S. Namur) 5'23" ; 193) Despat (U.S. Namur) 5'24" ; 194) Despat (U.S. Namur) 5'25" ; 195) Despat (U.S. Namur) 5'26" ; 196) Despat (U.S. Namur) 5'27" ; 197) Despat (U.S. Namur) 5'28" ; 198) Despat (U.S. Namur) 5'29" ; 199) Despat (U.S. Namur) 5'30" ; 200) Despat (U.S. Namur) 5'31" ; 201) Despat (U.S. Namur) 5'32" ; 202) Despat (U.S. Namur) 5'33" ; 203) Despat (U.S. Namur) 5'34" ; 204) Despat (U.S. Namur) 5'35" ; 205) Despat (U.S. Namur) 5'36" ; 206) Despat (U.S. Namur) 5'37" ; 207) Despat (U.S. Namur) 5'38" ; 208) Despat (U.S. Namur) 5'39" ; 209) Despat (U.S. Namur) 5'40" ; 210) Despat (U.S. Namur) 5'41" ; 211) Despat (U.S. Namur) 5'42" ; 212) Despat (U.S. Namur) 5'43" ; 213) Despat (U.S. Namur) 5'44" ; 214) Despat (U.S. Namur) 5'45" ; 215) Despat (U.S. Namur) 5'46" ; 216) Despat (U.S. Namur) 5'47" ; 217) Despat (U.S. Namur) 5'48" ; 218) Despat (U.S. Namur) 5'49" ; 219) Despat (U.S. Namur) 5'50" ; 220) Despat (U.S. Namur) 5'51" ; 221) Despat (U.S. Namur) 5'52" ; 222) Despat (U.S. Namur) 5'53" ; 223) Despat (U.S. Namur) 5'54" ; 224) Despat (U.S. Namur) 5'55" ; 225) Despat (U.S. Namur) 5'56" ; 226) Despat (U.S. Namur) 5'57" ; 227) Despat (U.S. Namur) 5'58" ; 228) Despat (U.S. Namur) 5'59" ; 229) Despat (U.S. Namur) 6'00" ; 230) Despat (U.S. Namur) 6'01" ; 231) Despat (U.S. Namur) 6'02" ; 232) Despat (U.S. Namur) 6'03" ; 233) Despat (U.S. Namur) 6'04" ; 234) Despat (U.S. Namur) 6'05" ; 235) Despat (U.S. Namur) 6'06" ; 236) Despat (U.S. Namur) 6'07" ; 237) Despat (U.S. Namur) 6'08" ; 238) Despat (U.S. Namur) 6'09" ; 239) Despat (U.S. Namur) 6'10" ; 240) Despat (U.S. Namur) 6'11" ; 241) Despat (U.S. Namur) 6'12" ; 242) Despat (U.S. Namur) 6'13" ; 243) Despat (U.S. Namur) 6'14" ; 244) Despat (U.S. Namur) 6'15" ; 245) Despat (U.S. Namur) 6'16" ; 246) Despat (U.S. Namur) 6'17" ; 247) Despat (U.S. Namur) 6'18" ; 248) Despat (U.S. Namur) 6'19" ; 249) Despat (U.S. Namur) 6'20" ; 250) Despat (U.S. Namur) 6'21" ; 251) Despat (U.S. Namur) 6'22" ; 252) Despat (U.S. Namur) 6'23" ; 253) Despat (U.S. Namur) 6'24" ; 254) Despat (U.S. Namur) 6'25" ; 255) Despat (U.S. Namur) 6'26" ; 256) Despat (U.S. Namur) 6'27" ; 257) Despat (U.S. Namur) 6'28" ; 258) Despat (U.S. Namur) 6'29" ; 259) Despat (U.S. Namur) 6'30" ; 260) Despat (U.S. Namur) 6'31" ; 261) Despat (U.S. Namur) 6'32" ; 262) Despat (U.S. Namur) 6'33" ; 263) Despat (U.S. Namur) 6'34" ; 264) Despat (U.S. Namur) 6'35" ; 265) Despat (U.S. Namur) 6'36" ; 266) Despat (U.S. Namur) 6'37" ; 267) Despat (U.S. Namur) 6'38" ; 268) Despat (U.S. Namur) 6'39" ; 269) Despat (U.S. Namur) 6'40" ; 270) Despat (U.S. Namur) 6'41" ; 271) Despat (U.S. Namur) 6'42" ; 272) Despat (U.S. Namur) 6'43" ; 273) Despat (U.S. Namur) 6'44" ; 274) Despat (U.S. Namur) 6'45" ; 275) Despat (U.S. Namur) 6'46" ; 276) Despat (U.S. Namur) 6'47" ; 277) Despat (U.S. Namur) 6'48" ; 278) Despat (U.S. Namur) 6'49" ; 279) Despat (U.S. Namur) 6'50" ; 280) Despat (U.S. Namur) 6'51" ; 281) Despat (U.S. Namur) 6'52" ; 282) Despat (U.S. Namur) 6'53" ; 283) Despat (U.S. Namur) 6'54" ; 284) Despat (U.S. Namur) 6'55" ; 285) Despat (U.S. Namur) 6'56" ; 286) Despat (U.S. Namur) 6'57" ; 287) Despat (U.S. Namur) 6'58" ; 288) Despat (U.S. Namur) 6'59" ; 289) Despat (U.S. Namur) 7'00" ; 290) Despat (U.S. Namur) 7'01" ; 291) Despat (U.S. Namur) 7'02" ; 292) Despat (U.S. Namur) 7'03" ; 293) Despat (U.S. Namur) 7'04" ; 294) Despat (U.S. Namur) 7'05" ; 295) Despat (U.S. Namur) 7'06" ; 296) Despat (U.S. Namur) 7'07" ; 297) Despat (U.S. Namur) 7'08" ; 298) Despat (U.S. Namur) 7'09" ; 299) Despat (U.S. Namur) 7'10" ; 300) Despat (U.S. Namur) 7'11" ; 301) Despat (U.S. Namur) 7'12" ; 302) Despat (U.S. Namur) 7'13" ; 303) Despat (U.S. Namur) 7'14" ; 304) Despat (U.S. Namur) 7'15" ; 305) Despat (U.S. Namur) 7'16" ; 306) Despat (U.S. Namur) 7'17" ; 307) Despat (U.S. Namur) 7'18" ; 308) Despat (U.S. Namur) 7'19" ; 309) Despat (U.S. Namur) 7'20" ; 310) Despat (U.S. Namur) 7'21" ; 311) Despat (U.S. Namur) 7'22" ; 312) Despat (U.S. Namur) 7'23" ; 313) Despat (U.S. Namur) 7'24" ; 314) Despat (U.S. Namur) 7'25" ; 315) Despat (U.S. Namur) 7'26" ; 316) Despat (U.S. Namur) 7'27" ; 317) Despat (U.S. Namur) 7'28" ; 318) Despat (U.S. Namur) 7'29" ; 319) Despat (U.S. Namur) 7'30" ; 320) Despat (U.S. Namur) 7'31" ; 321) Despat (U.S. Namur) 7'32" ; 322) Despat (U.S. Namur) 7'33" ; 323) Despat (U.S. Namur) 7'34" ; 324) Despat (U.S. Namur) 7'35" ; 325) Despat (U.S. Namur) 7'36" ; 326) Despat (U.S. Namur) 7'37" ; 327) Despat (U.S. Namur) 7'38" ; 328) Despat (U.S. Namur) 7'39" ; 329) Despat (U.S. Namur) 7'40" ; 330) Despat (U.S. Namur) 7'41" ; 331) Despat (U.S. Namur) 7'42" ; 332) Despat (U.S. Namur) 7'43" ; 333) Despat (U.S. Namur) 7'44" ; 334) Despat (U.S. Namur) 7'45" ; 335) Despat (U.S. Namur) 7'46" ; 336) Despat (U.S. Namur) 7'47" ; 337) Despat (U.S. Namur) 7'48" ; 338) Despat (U.S. Namur) 7'49" ; 339) Despat (U.S. Namur) 7'50" ; 340) Despat (U.S. Namur) 7'51" ; 341) Despat (U.S. Namur) 7'52" ; 342) Despat (U.S. Namur) 7'53" ; 343) Despat (U.S. Namur) 7'54" ; 344) Despat (U.S. Namur) 7'55" ; 345) Despat (U.S. Namur) 7'56" ; 346) Despat (U.S. Namur) 7'57" ; 347) Despat (U.S. Namur) 7'58" ; 348) Despat (U.S. Namur) 7'59" ; 349) Despat (U.S. Namur) 8'00" ; 350) Despat (U.S. Namur) 8'01" ; 351) Despat (U.S. Namur